

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF
COMPONENT II

MARCHE N°003/M/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

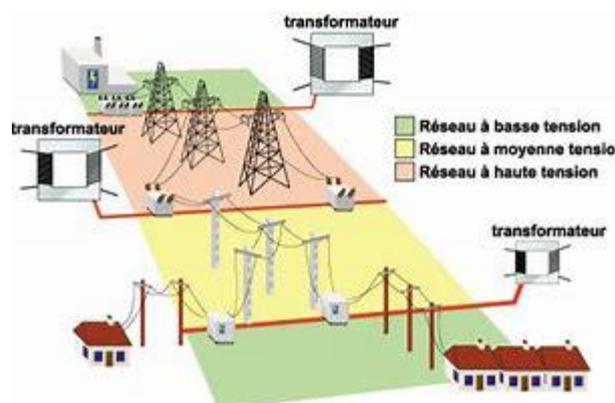
Selon l'Approche Par Compétences (APC)

REFERENTIEL D'EVALUATION (REVA)

SECTEUR : ENERGIE

METIER : ADMINISTRATEUR DE RESEAU D'ELECTRICITE

NIVEAU DE QUALIFICATION : TECHNICIEN



Fiscagest Consulting & Contractor

Le Consultant

FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR

Situé Face SHO-YAOUNDE : / BP : 5545 / Tél : 699 89 40 69

E-mail : gedeonjoe@yahoo.fr / NIU : M031100037145A / RC/YAO/2011/B216

Août 2024

EQUIPE DE PRODUCTION

N°	Noms et Prénoms	Structures	Qualifications
1	Dr. TCHOMGOUO NZALLI Gédéon	Fiscagest Consulting and Contractor	Directeur de projet, Directeur Général
2	BELINGA BESSALA Simon	Fiscagest Consulting and Contractor	Chef de mission
3	ANONG Léon	Fiscagest Consulting and Contractor	Méthodologue
4	Dr. TELLA NEGOU Martial Larios	Fiscagest Consulting and Contractor	Méthodologue
5	BANDA NGBWA Pierre Yvan	Fiscagest Consulting and Contractor	Formateur
6	ONANA ESSINDI Yvan Dimitri	Fiscagest Consulting and Contractor	Formateur
7	Gaby OMBOLLO Jules Charlot	Fiscagest Consulting and Contractor	Expert Métier
8	NOUKAWO TANGA Gildas	Fiscagest Consulting and Contractor	Expert Métier
9	NNOUBIGNIE Yves Emmanuel	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique
10	TOUKAM Diandra	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique
11	NTEDE Rosine Marina	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique

TABLE DES MATIERES

EQUIPE DE PRODUCTION.....	II
REMERCIEMENTS.....	IV
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	V
LISTES DES PERSONNES CONSULTÉES	VI
I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION.....	1
A). NATURE	1
B) STRUCTURE	1
C) FINALITES	1
D) MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES	2
E) ELEMENTS PRESCRIPTIFS	2
II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS.....	2
A) CONCEPTS	2
B) PRINCIPALES DEFINITIONS	3
III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION.....	4
IV. PRESENTATION DES OUTILS.....	11
A) TABLEAU DE SPECIFICATIONS	11
B) DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE.....	11
C) FICHE D'ÉVALUATION.....	11
V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	12
COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS	16
2- COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL	23
3- PREVENIR LES ATTEINTES A LA SANTE, A LA SECURITE, A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A L'ENVIRONNEMENT	27
16-RECHERCHER UN EMPLOI.....	33
COMPÉTENCE 16 : RECHERCHER UN EMPLOI	35
COMPÉTENCE 17: S'INTÉGRER AU MILIEU PROFESSIONNEL	38
COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT	41
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	113

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel d'Evaluation (REVA) a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation et la valorisation de l'administration réseau d'électricité au Cameroun.

En outre, nous saluons et apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts et Entreprises) dans le cadre de l'élaboration du Référentiel de Formation (RF) et dont l'aide a été déterminante pour la bonne conduite des entretiens et la réalisation des contenus de ce Rapport.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leur disponibilité et leurs contributions pertinentes qui seront significatives à la production d'un Référentiel de Formation Professionnelle, de qualité pour le métier d'Administrateur de réseau d'électricité.

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
AST	Analyse de Situation de Travail
RAST	Rapport d'Analyse de Situation de Travail
CMR	Cameroun
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
ESPBC	Étude Sectorielle et Préliminaire des Besoins en Compétences
FPT	Formation Professionnelle et Technique
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
GP	Guide Pédagogique
IGF	Inspection Générale des Formations
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
PADESCE	Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel de Métier Compétences
REVA	Référentiel d'Evaluation
SIMDUT	Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

LISTES DES PERSONNES CONSULTÉES

Les professionnels

N°	Noms et Prénoms	Structure	Qualification
1	Roddy NGONJI MBEUNKE	OMEXOM Cameroun	Chef de Projet
2	FONDJA Flore Mesmin	WATT SERVICE	Chef d'Entreprise
3	Rodric TAPOKO	OMEXOM Cameroun	Expert Energie
4	BAKON Emmanuel	KEAMOOG	Chef d'Entreprise
5	BANDA NGBWA Pierre Yvan	MINEE	Ing. Technique Industrielle

- Les pédagogues

N°	Noms et Prénoms	Structure	Qualification
1	Roddy NGONJI MBEUNKE	OMEXOM Cameroun	Chef de Projet
2	FONDJA Flore Mesmin	WATT SERVICE	Chef d'Entreprise
3	Rodric TAPOKO	OMEXOM Cameroun	Expert Energie
4	BAKON Emmanuel	KEAMOOG	Chef d'Entreprise
5	BANDA NGBWA Pierre Yvan	MINEE	Ing. Technique Industrielle

I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION

a). Nature

Le Référentiel d'Evaluation (REVA) repose sur les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et de celles propres au projet de formation. Il est un guide proposant des orientations en matière d'évaluation des compétences : compétences traduites en comportement et compétences traduites en situation. Différents acteurs évoluant au sein du système de formation professionnelle peuvent définir de manière différente l'expression : évaluation des apprentissages. C'est ainsi que l'apprenant, le formateur, les autres personnes qui travaillent dans la Structure de formation, les responsables de la gestion centrale de la formation, sont amenés à dégager divers points de vue sur la notion d'évaluation, selon qu'ils ont à l'intégrer dans leur apprentissage, à la mettre en application ou à la gérer. Prenant en compte tous ces cas de figure, on peut considérer que l'évaluation se situe au cœur des processus d'apprentissage, de formation et de gestion de la formation professionnelle.

Souvent, l'on a perçu ou retenu de la notion d'évaluation des apprentissages, l'aspect qui consiste à porter un jugement sur la maîtrise des compétences et sur la performance des apprenants qui souhaitent obtenir une qualification. Cette perception limite la place que devrait occuper l'évaluation au sein d'un processus de formation et d'apprentissage. En formation professionnelle, la fonction « évaluation » présente certaines caractéristiques et se déploie en s'appuyant sur des valeurs et des orientations de base. Tous ces éléments constituent un cadre de référence à partir duquel l'évaluation des apprentissages est structurée et mise en œuvre.

b) Structure

Le Référentiel d'Evaluation se présente comme suit :

- une présentation des concepts et des principales définitions ;
- une description synthèse du Référentiel de Formation ;
- une présentation des outils d'évaluation.

c) Finalités

L'évaluation des apprentissages constitue l'un des fondements du système de formation professionnelle. La transparence doit apparaître dans sa mise en place et sa réalisation, car la valeur et la reconnaissance de la qualification en dépendent. Pour être réalisé dans les normes, l'on doit s'appuyer sur une politique nationale d'évaluation des apprentissages.

Le volet le plus connu de l'évaluation est l'évaluation sommative ou de sanction. Les résultats de cette évaluation doivent être exprimés sous forme de « succès » ou d'« échec ». En effet, toute pédagogie de la réussite sur laquelle repose l'APC nécessite une étroite association entre formation, apprentissage et évaluation. L'évaluation doit non seulement être intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences, mais elle doit également constituer l'un des piliers de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. L'acquisition d'une compétence ne peut se faire sans que l'apprenant ait développé sa capacité de juger des résultats atteints et de la performance réalisée. Cet aspect de l'évaluation est appelé « évaluation formative », c'est-à-dire un soutien à l'apprentissage par la mesure et l'évaluation de sa progression. Dans la perspective

d'une formation qualifiant l'apprenant pour l'exercice d'un métier, on vise un niveau d'acquisition des compétences énoncées dans le programme (RF) qui correspond à celui qui est attendu au seuil d'entrée sur le marché du travail.

d) Modalités d'évaluation des compétences

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

e) Eléments prescriptifs

Les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et celles propres au projet de formation constituent l'essence même de cette formation. Leur apprentissage n'est pas facultatif ou optionnel. Les principaux éléments qui seront considérés comme obligatoires ou prescriptifs sont les suivants dans le cadre de la présente formation :

- La durée totale de formation, incluant le temps consacré à l'évaluation. Toutefois, la durée de la formation reliée à chaque compétence est facultative pour accorder une certaine souplesse aux Structures de formation ;
- Les Tableaux de spécifications et leurs différentes composantes :
 - éléments de la compétence et situations de mise en œuvre de la compétence ;
 - stratégies retenues ;
 - indicateurs et critères d'évaluation ;
 - points attribués aux critères d'évaluation ou critères cochés en relation avec le seuil de réussite ;
 - seuil de réussite ;
 - règle de verdict, le cas échéant.

II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

a) Concepts

La compétence en formation professionnelle se définit comme « le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser, qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) ». Puisque la compétence se définit de façon multidimensionnelle, son évaluation se doit de l'être également ; toutes les dimensions importantes d'une compétence sont donc considérées au moment d'en évaluer l'acquisition. Ainsi,

l'évaluation porte sur les connaissances, les habiletés, les perceptions et les attitudes sur lesquelles se fonde la compétence. Tous les critères de performance d'un programme doivent obligatoirement être atteints et évalués en cours de formation ou aux fins de la sanction.

Le mode d'évaluation privilégiée en formation professionnelle est celui de type « critériel ». Ce type d'évaluation permet d'établir si une personne a atteint le niveau requis, en matière de performance ou de participation, au regard d'une tâche ou d'une activité, et ce, en fonction de critères précis. Il s'agit donc de vérifier dans quelle mesure un apprenant a atteint une compétence déterminée dans le programme de formation, selon les critères de performance du programme et selon les critères définis pour l'évaluation aux fins de la sanction, en évitant de le situer par rapport à ses pairs ou à un groupe.

b) Principales définitions

Activités d'apprentissage.

Actions diverses proposées par le formateur dans le but de favoriser l'atteinte d'un objectif d'apprentissage.

Appréciation.

Démarche de la pensée aboutissant à un jugement de valeur.

Banque d'épreuves.

Réserve d'épreuves couvrant les modules d'un programme de formation. La banque peut être informatisée ou sur papier.

Critère.

Élément auquel se réfère une personne pour juger, apprécier ou définir quelque chose.

Éléments critères.

Caractéristique d'une performance ou d'un produit. On se réfère à cette caractéristique pour mesurer ou donner une appréciation.

Épreuve.

Exercice donné sous forme écrite ou orale que subit un apprenant en classe ou lors d'un examen afin d'être jugé selon ses capacités.

Évaluation.

Action de juger et d'apprécier la valeur d'une chose, d'une technique, d'une méthode ou d'une personne.

Évaluation critériée.

Évaluation de la performance d'une personne lors de l'accomplissement d'une tâche et jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite.

Évaluation formative.

Démarche d'évaluation qui consiste à vérifier la progression d'un apprenant au regard des objectifs, atteints ou non, à informer l'apprenant et le formateur sur les difficultés rencontrées afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de renforcer, améliorer ou/et corriger les acquis.

Évaluation multidimensionnelle.

Évaluation dont les différents aspects d'une compétence : savoirs, savoir être et savoir-faire sont pris en compte.

Évaluation de sanction ou certificative.

Évaluation effectuée à la fin d'un module ou d'une formation pour attester de l'acquisition ou non de la compétence ou des compétences.

Fidélité d'un instrument d'évaluation.

Capacité d'un instrument de mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est utilisé.

Jugement.

Démarche intellectuelle par laquelle une personne se forme une opinion et l'émet.

Règle de verdict.

Élément d'évaluation qui doit être obligatoirement réussi.

Reprise.

Synonyme du passage d'une nouvelle épreuve dans le cadre du même module après constat d'échec ou d'abandon. Le droit à la reprise est acquis lorsque l'apprenant n'a pas atteint le seuil de réussite d'un module.

Seuil de réussite.

Niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme réussie. Il peut s'agir d'une note ou d'une description qualitative se basant sur des critères.

Test d'une épreuve.

Essai d'une épreuve auprès d'un groupe restreint d'apprenants afin de vérifier la faisabilité et la validité de l'épreuve.

Tolérance.

Marge d'inexactitude ou d'erreur admise lors d'une épreuve de connaissances pratiques ou d'activités d'apprentissage pratique

Univoque.

Se dit d'une interprétation unique

Validité d'un instrument d'évaluation.

Capacité d'un instrument de mesurer réellement ce qu'il prétend évaluer.

Versions d'une épreuve.

Différentes épreuves évaluant la même compétence soit par une mise en situation différente, ou par la production d'un produit différent ou par la prestation d'un service différent mais dont les éléments critères sont identiques et de difficulté de même niveau.

III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (elles même découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation s'appuie sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Ainsi, le référentiel de formation pour le métier d'Administrateur de réseau d'électricité traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur de l'énergie pouvant mener des activités d'administration de réseau d'électricité seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise.

De plus, le référentiel de formation vise à rendre apte l'Administrateur de réseau d'électricité à contrôler le fonctionnement du réseau électrique en temps réel, planifier et coordonner les opérations de maintenance, gérer les données de fonctionnement du réseau et s'adapter aux enjeux de transition énergétique et numérique.

Dans l'exercice de son métier, l'Administrateur de réseau d'électricité doit utiliser les appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT), utiliser les Automates Programmables Industriels (API), surveiller en continu les indicateurs de performance du réseau (tension, courant, fréquence, etc.), détecter et diagnostiquer les dysfonctionnements et les pannes, appliquer les procédures de gestion des incidents et des urgences, définir un programme de maintenance préventive et curative, collecter et traiter les données de performance du réseau, produire les rapports et les bilans d'exploitation et utiliser les solutions de télégestion du réseau. Étant donné que l'Administrateur de réseau d'électricité travaille souvent seul, en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles en milieu de travail ou même dans la société.

a) Tableau synthèse du référentiel de formation

De ce point de vue, les compétences ci-après pour le métier d'Administrateur de réseau d'électricité correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce ce métier ont été retenues.

N°	Énoncé de la compétence	Durée	CP	CG	Unités	Types d'objets	Types de compétences	Titre du Module
1	Se situer au regard du métier et de la formation	30	0	30	2	S	G	Métier et Formation
2	Communiquer en milieu professionnel	45	0	45	3	S	G	Communication en milieu professionnel
3	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	45	0	45	3	S	G	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement
4	Appliquer les concepts fondamentaux de l'électrotechnique et de l'électronique	75	0	75	5	C	G	Electrotechnique et électronique
5	Interpréter les plans, schémas et documents techniques	60	0	60	4	C	G	Plans, schémas et documents techniques
6	Analyser l'architecture des réseaux électriques	60	0	60	4	C	G	Architecture des réseaux électriques
7	Utiliser les équipements de télécommunications	75	0	75	5	C	G	Utilisation des équipements de télécommunications
8	Identifier et utiliser les appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT)	120	120	0	8	C	P	Appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT)
9	Programmer et utiliser les Automates Programmables Industrielles (API)	120	120	0	8	C	P	Automates Programmables Industrielles (API)
10	Surveiller en continu les indicateurs de performance du réseau électrique (tension, courant, fréquence, etc.)	75	75	0	5	C	P	Surveillance des indicateurs de performance du réseau
11	Diagnostiquer les dysfonctionnements et les pannes dans un réseau électrique	75	75	0	5	C	P	Diagnostic des dysfonctionnements et des pannes
12	Appliquer les procédures de gestion des incidents et des urgences	75	75	0	5	C	P	Application des procédures de gestion des incidents et des urgences
13	Assurer la maintenance préventive et curative	75	75	0	5	C	P	Maintenance préventive et curative
14	Collecter et traiter les données de performance du réseau électrique	75	75	0	5	C	P	Collecte et traitement des données de performance du réseau

15	Utiliser les solutions de télégestion du réseau électrique	105	105	0	7	C	P	Solutions de télégestion du réseau
16	Rechercher un emploi	45	0	45	3	S	G	Entreprenariat
17	S'intégrer en milieu professionnel	315	315	0	21	S	P	Stage professionnel

Total | **1 470** | **1035** | **435** | **98**
70% 30%

Une unité = 15 heures

L'analyse globale du référentiel de formation est présentée sous forme de tableaux établis avant la rédaction du référentiel d'évaluation. Il s'agit du tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail ainsi que du tableau d'analyse des critères généraux de performance. Ces tableaux, produits à partir de la matrice des objets de formation, permettent de mettre en évidence les liens entre les compétences particulières et le processus de travail ou entre les compétences particulières et les compétences générales, liens qui seront retenus dans la stratégie d'évaluation. Ils permettent également de faire ressortir les critères principaux qui pourront être utilisés dans l'élaboration des outils d'évaluation. Finalement, ils permettent d'éviter la surévaluation qui consisterait à évaluer à de multiples reprises la même compétence ou le même élément de compétence. Ce sont des outils essentiels à l'élaboration des tableaux de spécifications.

b) Tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail

Administrateur de réseau d'électricité (Technicien spécialisé)	Numéro de la compétence	Type d'objet	Compétences générales								Processus				Nombre de compétences
			Se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Appliquer les concepts fondamentaux de l'électrotechnique et de l'électronique	Interpréter les plans, schémas et documents techniques	Analyser l'architecture des réseaux électriques	Utiliser les équipements de télécommunications	Rechercher un emploi	Recueillir des données	Exécuter le travail dans le strict respect des règles de sécurité	Effectuer la surveillance	Rédiger le rapport	
Compétences particulières			01	02	03	04	05	06	07	16					08
Numéro de la compétence			S	S	S	C	C	C	C	S					
Type d'objet			S	S	S	C	C	C	C	S					
Identifier et utiliser les appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT)	08	C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Programmer et utiliser les Automates Programmables Industrielles (API)	09	C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Surveiller en continu les indicateurs de performance du réseau électrique (tension, courant, fréquence, etc.)	10	C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Diagnostiquer les dysfonctionnements et les pannes	11	C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Appliquer les procédures de gestion des incidents et des urgences	12	C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Assurer la maintenance préventive et curative	13	C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Collecter et traiter les données de performance du réseau électrique	14	C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Utiliser les solutions de télégestion du réseau électrique	15	C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
S'intégrer en milieu professionnel	17	S	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de compétences	09														17

● Réinvestissement au niveau de l'évaluation ⊗ Liens fonctionnels non retenus pour les fins d'évaluation □ Aucune application dans le référentiel de formation

c) Table d'analyse des critères généraux de performance

<i>Administrateur de réseau d'électricité (Compétences traduites en comportement)</i>	Numéro de la compétence	COMPETENCES TRADUITES EN	Durée (h)	CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE								
				Respect des règles de sécurité, d'hygiène, des	Interprétation judicieuse des plans et documents techniques	Utilisation appropriée des équipements et appareillages	Réalisation correcte des connexions et des configurations	Respect des normes et réglementations	Surveillance rigoureuse indicateurs de performance	Satisfaction des abonnés	Documentation claire des interventions	
Appliquer les concepts fondamentaux de l'électrotechnique et de l'électronique	4	C	75	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Interpréter les plans, schémas et documents techniques	5	C	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Analyser l'architecture des réseaux électriques	6	C	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Utiliser les équipements de télécommunications	7	C	75	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Identifier et utiliser les appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT)	8	C	120	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Programmer et utiliser les Automates Programmables Industrielles (API)	9	C	120	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Surveiller en continu les indicateurs de performance du réseau (tension, courant, fréquence, etc.)	10	C	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diagnostiquer les dysfonctionnements et les pannes dans le réseau électrique	11	C	75	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appliquer les procédures de gestion des incidents et des urgences	12	C	75	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer la maintenance préventive et curative	13	C	75	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Collecter et traiter les données de performance du réseau	14	C	75	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utiliser les solutions de télégestion du réseau	15	C	105	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Aucune relation dans le programme de formation
- Retenu au niveau de l'évaluation
- Critères non retenus pour les fins d'évaluation de sanction.

IV. PRESENTATION DES OUTILS

Les outils pour l'évaluation de chacune des compétences retenues pour le métier de « Administrateur de réseau d'électricité » donnent une présentation qui répond bien aux exigences de l'évaluation.

Ces outils comprennent :

- Les tableaux de spécifications ;
- La description de l'épreuve ;
- La fiche d'évaluation ou de la participation.

a) Tableau de spécifications

Le tableau de spécifications pour l'évaluation d'une compétence traduite en comportement ou en situation présente les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments et aux situations du programme de formation retenus pour l'évaluation aux fins de la sanction. Pour chaque situation ou élément, on formule un ou des indicateurs de performance, qui présentent un aspect à évaluer ou qui précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de compétence. Les indicateurs sont accompagnés de critères d'évaluation sur lesquels on se base pour juger si la performance évaluée est satisfaisante.

Pour un objectif pédagogique traduit en comportement, la pondération (ou le poids relatif) accordée à chaque critère est indiquée, ainsi que le seuil de réussite attendu. Les éléments d'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier. Pour l'évaluer, on dispose des stratégies d'évaluation suivantes :

- L'évaluation du produit de travail ;
- L'évaluation du processus de travail ;
- Une combinaison des stratégies précédentes.

Pour un objectif pédagogique traduit en situation, on retrouve les critères dont le formateur se sert pour juger (inférer) si la compétence est acquise au-delà de la participation de l'apprenant aux activités.

b) Description de l'épreuve

La description de l'épreuve, élaborée à partir du tableau de spécifications, vise à uniformiser le niveau de complexité des différentes épreuves assorties aux compétences du programme de formation et à soutenir l'élaboration des épreuves administrées dans les centres de formation. Elle est présentée à titre de suggestion et tourne autour de quatre éléments suivants :

- Les renseignements généraux ;
- Le déroulement de l'épreuve ;
- Le matériel ;
- Les consignes particulières.

c) Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation reprend les indicateurs et les critères d'évaluation adoptés pour l'évaluation aux fins de la sanction (tableaux de spécifications) et les précise davantage, le cas échéant, sous forme d'éléments d'observations. Ces fiches peuvent aussi faire mention des marges de tolérance acceptées. Elle fait état de la pondération associée aux critères d'évaluation. Elle

présente aussi le seuil de réussite fixé dans le tableau de spécifications. La fiche d'évaluation guide les centres de formation et les formateurs dans la description des épreuves au moment de la réalisation des activités d'évaluation et, comme les descriptions d'épreuves ou de participation, elle est fournie à titre de suggestion.

Lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un processus de travail, les épreuves mixtes (connaissances pratiques et activités d'apprentissage pratique) sont recommandées.

Par contre, lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un produit, une épreuve conduisant au développement des activités d'apprentissage pratique est recommandée.

V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

a. Modalités d'évaluation formative

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

b. Éléments d'évaluation

Type de compétence	Éléments
Compétence traduite en situation	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de spécifications • Description de l'engagement • Fiche d'évaluation
Compétence traduite en comportement	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de spécifications • Description de l'épreuve • Fiche d'évaluation

Dans le cas de la compétence traduite en comportement, les éléments de l'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier.

Dans le cas des compétences traduites en situation, l'évaluation est orientée sur l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui lui est proposée durant la formation.

c. Évaluation sommative

Deux types d'épreuves constituent l'évaluation sommative au MINEFOP. Il s'agit :

- L'Épreuve Professionnelle de Synthèse : c'est une épreuve d'ordre procédurale qui consiste à évaluer les connaissances et savoirs être du candidat sur l'ensemble des compétences acquises durant sa formation. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 8/20 ».
- L'Épreuve de mise en situation professionnelle : c'est une épreuve d'ordre pratique qui me l'apprenant en situation de travail. Il permet d'évaluer les savoirs faire de l'apprenant relevant du cœur du métier. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 14/20 ».

Les contenus type desdites épreuves sont définis ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Synthèse du programme de formation									
METIER : Administrateur de réseau d'électricité					VOLUME HORAIRE : 1470h				
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	Orale	Ps Pr	2h	S	G	70%
02	Communiquer en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel	45	Écrite et orale	Ps Pr	3h	S	G	
03	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement	45	Orale écrite, Pratique	Ps Pr	3h	S	G	
04	Appliquer les concepts fondamentaux de l'électrotechnique et de l'électronique	Concepts fondamentaux de l'électrotechnique et de l'électronique	75	Écrite	Ps Pr	5	C	G	
05	Interpréter les plans, schémas et documents techniques	Interprétation des plans, schémas et documents techniques	60	Écrite Pratique	Ps Pr	4h	C	G	
06	Analyser l'architecture des réseaux électriques	Architecture des réseaux électriques	60	Écrite Pratique	Ps Pr	4h	C	G	
07	Utiliser les équipements de	Utilisation des	75	Pratique	Ps	5h	C	G	

	télécommunications	équipements de télécommunications		et écrite	Pr				
08	Identifier et utiliser les appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT)	Appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT)	120	Pratique Écrite	Ps Pr	8h	C	P	
09	Programmer et utiliser les Automates Programmables Industrielles (API)	Utilisation des automates Programmables Industrielles (API)	120	Pratique Écrite	Ps Pr	8h	C	P	
10	Surveiller en continu les indicateurs de performance du réseau (tension, courant, fréquence, etc.)	Surveillance en continu les indicateurs de performance du réseau	75	Pratique Écrite	Ps Pr	5h	C	P	
11	Diagnostiquer les dysfonctionnements et les pannes dans le réseau électrique	Diagnostic des dysfonctionnements et des pannes	75	Pratique Écrite	Ps Pr	5h	C	P	
12	Appliquer les procédures de gestion des incidents et des urgences	Application des procédures de gestion des incidents et des urgences	75	Pratique et écrite	Ps Pr	5h	C	P	
13	Assurer la maintenance	Maintenance préventive et	75	Pratique et écrite	Ps Pr	5h	C	P	

	préventive et curative	curative							
14	Collecter et traiter les données de performance du réseau électrique	Collecte et traitement des données de performance du réseau	75	Pratique et écrite	Ps Pr	5h	C	P	
15	Utiliser les solutions de télégestion du réseau électrique	Utilisation des solutions de télégestion du réseau	105	Pratique et écrite	Ps Pr	7h	C	P	
16	Rechercher un emploi	Entrepreneuriat	45	Pratique et écrite	Ps Pr	3h	S	G	
17	S'intégrer en milieu professionnel	Intégration en milieu professionnel	315	Pratique	Ps Pr	21h	S	P	
Total			1470						

Le tableau de synthèse ci-dessus présente l'énoncé des 17 compétences du métier Administrateur de réseau d'électricité, faisant objet d'évaluation certificative dans le Référentiel d'évaluation. Il décrit pour chaque compétence, les modalités d'évaluation privilégiées (épreuve de connaissance pratique ou épreuve pratique) et les stratégies (processus, produit, propos) retenues par l'équipe d'élaboration du référentiel pour certifier chaque compétence. Il précise la durée totale de chaque épreuve de certification et le seuil de réussite. Concernant le matériel indispensable lors de l'administration des épreuves, le tableau ramène à la fiche descriptive de chaque épreuve.

Renseignements complémentaires

Certaines épreuves comportent deux parties : une partie relative aux connaissances pratiques et une partie pratique. Pour ces épreuves, la partie relative aux connaissances pratiques est individuelle alors que la partie pratique peut être traitée en équipe de maximum cinq (5) candidats, mais chaque candidat est évalué sur sa participation au travail d'équipe.

Pour les épreuves de 5 h et plus, elles sont élaborées de façon à être administrées en deux temps si possible sur deux jours.

Grille de rétroaction

La grille de rétroaction en annexe est destinée à assurer l'amélioration continue des épreuves. Elle comporte des questionnaires destinés aux évaluateurs. Elle est renseignée par ces derniers puis acheminée à la direction chargée des examens et concours qui fait la synthèse.

COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Métier	Administrateur de réseau d'électricité	Code : MEFO 01	
N° et énoncé de la compétence :	1 – se situer au regard du métier et de la formation	Durée d'apprentissage :	30 h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer sur le métier	1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier	1.1 Description judicieuse de la nature et les exigences de l'emploi	<input type="checkbox"/>
	2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail	2.1 Résumé succincte des principales caractéristiques du travail	<input type="checkbox"/>
S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche	3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation	3.1 Présentation correcte des compétences à acquérir	<input type="checkbox"/>
		3.2 Description judicieuse des modes d'évaluation	<input checked="" type="checkbox"/>
	4. Participation à une rencontre de groupe	4.1 Appréciation juste du programme de formation	<input type="checkbox"/>
		4.2 Comparaison correcte de sa perception du programme de formation avec le marché du travail	<input type="checkbox"/>
Evaluer et confirmer son engagement	5. Présentation d'un bilan personnel	5.1 Précision juste de ses goûts, ses aptitudes, ses champs d'intérêt et ses qualités personnelles	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.2 Synthèse correcte des différents aspects du métier	<input type="checkbox"/>
	6. Décision définitive de poursuite de programme	5.3 Justification correcte de son choix de poursuivre ou non le programme de formation	<input checked="" type="checkbox"/>

Seuil de réussite :
6 des 9 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise

Compétence 1 : Se situer au regard du métier et de la formation**Renseignements généraux**

L'évaluation de la participation de l'apprenant à des activités vise à assurer l'acquisition de la compétence : « Se situer au regard du métier et de la démarche de formation ».

L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.

L'épreuve comprend trois parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.

Déroulement**➤ S'informer sur le métier**

Cette partie recueille des données sur la majorité des sujets à traiter et exprime convenablement la perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec l'information recueillie.

Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser :

- deux types d'entreprises et leurs produits ou services offerts ;
- des perspectives d'emploi et l'échelle de salaires dans ce milieu de travail ;
- des tâches associées au métier ;
- les principales conditions de travail ;
- les conditions d'entrée sur le marché de travail ;
- des habiletés et des comportements qui sont propres au métier.

➤ S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche

L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier et la perception qu'ont les apprenants de la formation.

Au cours de la discussion, l'apprenant aura :

- à présenter au moins trois avantages et trois inconvénients à pratiquer le métier ;
- à commenter quelques règles de l'éthique professionnelle ;
- à échanger des points de vue sur l'approche par compétences et son influence sur les apprentissages et les modes d'évaluation ;
- à commenter les modules indiqués au tableau synthèse du programme.

➤ Evaluer et confirmer son engagement

L'évaluation de cette partie porte sur la qualité du rapport rédigé expliquant principalement le choix de l'orientation professionnelle de l'apprenant.

Dans le rapport, l'apprenant aura :

- à démontrer, par quelques exemples, comment son choix d'orientation par rapport à la profession de producteur d'aliments des animaux d'élevage est en conformité ou non avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt ;
- à donner des exemples quant aux possibilités d'exercer le métier et de progresser dans ce métier.

FICHE D'ÉVALUATION		Code : MEFO 01	
Compétence 1 : Se situer au regard du métier et de la formation			
Module 1 : Métier et formation			
Nom de l'apprenant :			
Structure de formation :			
Date de l'évaluation :			
		Résultat	
Signature du formateur :		SUCCES	ECHEC
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ELEMENTS D'OBSERVATION		Jugement	
		OUI	NON
1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier			
1.1 Description judicieuse de la nature et les exigences de l'emploi		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail			
2.1 Résumé succincte des principales caractéristiques du travail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et l'évaluation			

3.1 Présentation correcte des compétences à acquérir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2 Description judicieuse des modes d'évaluation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Participation à une rencontre de groupe		
4.1 Appréciation juste du programme de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 Comparaison correcte de sa perception du programme de formation avec le marché du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Présentation d'un bilan personnel		
5.1 précisions juste de ses goûts, ses aptitudes, ses champs d'intérêt et ses qualités personnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 synthèse correcte des différents aspects du métier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.3 justification correcte de son choix de poursuivre ou non le programme de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL :	/9	
Seuil de réussite : 6 oui sur une possibilité de 9 dont la satisfaction aux exigences des critères d'évaluation 3.2, 5.1 et 5.3.		
Remarque :		

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Métier	Administrateur de réseau d'électricité	Code : COMP02	
N° et énoncé de la Compétence	2- Communiquer en milieu professionnel	Durée d'apprentissage	45 h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
S'approprier les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail	1. Traduction des idées essentielles d'un message	1.1. Traduction correcte du sens général et des idées essentielles d'un message	<input checked="" type="checkbox"/>
	Interprétation idées principales d'un texte.	2.1 Interprétation exacte du sens général et des idées principales d'un texte.	<input checked="" type="checkbox"/>
Traiter les informations	3. Sens et idées essentielles d'un texte	3.1 Reformulation correcte des propos du texte	<input type="checkbox"/>
	4. Principales manifestations thématique	4.1 Classement judicieuse des principales manifestations thématiques	<input type="checkbox"/>
Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale	5. Production du message	5.1 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.2 Production judicieuse d'un message.	<input checked="" type="checkbox"/>
Communiquer oralement	6. Message oral	6.1 Appropriation parfaite des principes de communication ;	<input checked="" type="checkbox"/>

Rendre compte de son activité	7. Compte rendu d'une activité	7.1 Application correcte des techniques de rédaction	■
		7.2 Rédaction correcte compte rendu	■
Seuil de réussite : 7 des 10 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT		CODE : COMP02
N° et Enoncé de la compétence	02- Communiquer en milieu professionnel	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus visant l'acquisition de la compétence « Communiquer en milieu de professionnel ».</p> <p>L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur.</p> <p>L'évaluation devrait porter sur la façon d'exploiter des informations, de produire des messages et de rendre compte des activités en milieu de professionnel.</p>		
<i>Contenu de l'épreuve</i>		
<p>➤ <i>S'approprier les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail</i></p> <p><i>L'évaluation de l'apprenant s'effectuera à l'occasion d'une production écrite et ou orale.</i></p> <p><i>L'apprenant donner le sens des mots ou des textes.</i></p> <p>➤ <i>Traiter les informations</i></p> <p><i>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une production écrite. L'apprenant devrait relever les propos essentiels d'un texte lu, repérer et classer les thèmes d'un texte lu.</i></p> <p>➤ <i>Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale</i></p> <p><i>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une production écrite. L'apprenant devrait utiliser un vocabulaire technique approprié au métier, restituer par l'écrit une information issue de la vie courante, formuler un message pour partager un avis ou un sentiment par rapport à une situation professionnelle.</i></p> <p>➤ <i>Communiquer oralement</i></p> <p><i>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'allocation formulée d'exemples ou d'arguments, pour justifier ou contredire une affirmation ; la formulation de message oral, pour partager un avis ou un sentiment par rapport à une situation professionnelle. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer, démontrant chacun ainsi son éloquence dans la prise de parole.</i></p> <p>➤ <i>Rendre compte de son activité</i></p> <p><i>L'apprenant devrait présenter un compte rendu sur le déroulement de son activité, les difficultés rencontrées et proposer des solutions pour remédier aux difficultés rencontrées.</i></p>		
<i>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> - 01 micro-ordinateur - Dictionnaires - livres - 01 vidéoprojecteur - Etc. 		
<i>Consigne particulière</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 3.</i> ➤ <i>L'observation pourrait être faite en simulation.</i> ➤ <i>En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.</i> 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : COMP02	
Compétence : Communiquer en milieu professionnel			
Module 2 : Communication en milieu professionnel			
Nom de l'apprenant :		Résultat	
Centre de formation :			
Date de l'évaluation :		SUCCES	
Signature du formateur :			
		<input type="checkbox"/>	
		ECHE C	
		<input type="checkbox"/>	
ELEMENTS D'OBSERVATION		Jugement	
		OUI	NON
1.Traduction des idées essentielles d'un message		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1 Traduction correcte du sens général et des idées essentielles d'un message			
2. Interprétation idées principales d'un texte.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1 Interprétation exacte du sens général et des idées principales d'un texte.			
3.Sens et idées essentielles d'un texte		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1 Reformulation correcte des propos du texte			
4. Principales manifestations thématique		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.1 Classement judicieuse des principales manifestations thématiques			
5. Production du message		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 Production judicieuse d'un message.			
6. Message oral		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.1 Appropriation parfaite des principes de communication ;		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.2 Expressions avec éloquence des sujets.			
7. Compte rendu d'une activité		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.1 Application correcte des techniques de rédaction		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.2 Rédaction correcte compte rendu			
TOTAL :		/10	
Seuil de réussite : 7 des 10 critères d'évaluation dont la satisfaction aux exigences des critères 3.1, 5.1 et 6.1			
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

METIER :	Administrateur de réseau d'électricité	CODE : HSSE03	
N° et énoncé de la Compétence :	3- Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Durée d'apprentissage	45h

Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail	1. Identification du corpus et du dispositif juridique	1.1 Interprétation juste de la législation du travail.	<input checked="" type="checkbox"/>
		1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.	<input type="checkbox"/>
		1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	<input type="checkbox"/>
Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel	2. Identification des risques liés à la santé en milieu de travail	2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.	<input type="checkbox"/>
		2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	<input type="checkbox"/>
	3. Identification des risques liés à la sécurité et à l'environnement	3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.	<input type="checkbox"/>
		3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	<input checked="" type="checkbox"/>
Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail	4. Distinction des équipements de protection individuelle et collective	4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	<input checked="" type="checkbox"/>
		4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.	<input checked="" type="checkbox"/>

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

METIER :	Administrateur de réseau d'électricité	CODE : HSSE03	
N° et énoncé de la Compétence :	3- Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Durée d'apprentissage	45h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
	5. Identification des normes de sécurité	5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>
		5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail	<input type="checkbox"/>
Intervenir en situation d'urgence	6. Évaluation du niveau de gravité de la situation	6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	<input type="checkbox"/>
		6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et reconfortants.	<input type="checkbox"/>
	7. Organisation de l'intervention d'urgence	7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	<input checked="" type="checkbox"/>
		7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	<input type="checkbox"/>
Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles	8. Information sur les maladies infectieuses	8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	<input type="checkbox"/>
		8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	<input type="checkbox"/>
Développer un comportement écologiquement responsable	9. Information sur les normes environnementales	9.1 Synthèse des informations recueillies	<input checked="" type="checkbox"/>

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

METIER :	Administrateur de réseau d'électricité	CODE : HSSE03	
N° et énoncé de la Compétence :	3- Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Durée d'apprentissage	45h

Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
	10. Information sur les risques et dégâts des produits utilisés	10.1 Cueillette d'informations pertinentes	<input type="checkbox"/>

Seuil de réussite:

Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise

Compétence 3 : Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement*Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé et l'environnement ».

L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des habiletés pratiques et des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme, mais par l'entremise des compétences particulières.

Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.

Déroulement

➤ *S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui précise les éléments du cadre juridique dans lequel s'exerce le métier. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux droits et deux devoirs qui sont ceux d'un employé œuvrant pour une entreprise du secteur. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

➤ *Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail*

L'apprenant devrait remettre un rapport/compte rendu écrit dans lequel il explique les risques associés au métier qu'il a choisi et les comportements sécuritaires qu'il doit manifester. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des risques et réalités de son environnement de travail.

➤ *Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la prévention des MST et du VIH. Durant cette rencontre, l'apprenant serait appelé à réfléchir sur les comportements préventifs et sur les risques sur la santé. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer, démontrant ainsi leur prise de conscience.

➤ *Intervenir en situation d'urgence*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en relation du métier avec les obligations de celui qui le pratique sur le plan de la prévention des atteintes à la santé et à la sécurité. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les organismes en charge dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

➤ *Développer un comportement écologiquement responsable*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une cueillette d'informations et de la production d'une synthèse écrite. L'apprenant devrait identifier au moins deux normes environnementales spécifiques à son métier et les principaux produits qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des impacts de son métier sur l'environnement et des responsabilités qui lui incombent dans la protection de celui-ci.

FICHE D'ÉVALUATION		Code : HSSE03						
Compétence 3: Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé et l'environnement								
Module : Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement								
Nom de l'apprenant:		<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat								
SUCCÈS	ÉCHEC							
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
Établissement d'enseignement:								
Date de l'évaluation:								
Signature du formateur:								
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION								
	Jugement							
1. IDENTIFICATION DU CORPUS ET DU DISPOSITIF JURIDIQUE	OUI	NON						
1.1 Interprétation juste de la législation du travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
2. IDENTIFICATION DES RISQUES LIÉS À LA SANTÉ EN MILIEU DE TRAVAI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
3. IDENTIFICATION DES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ ET À L'ENVIRONNEMENT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
4. DISTINCTION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
5. IDENTIFICATION DES NORMES DE SÉCURITÉ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
6. ÉVALUATION DU NIVEAU DE GRAVITÉ DE LA SITUATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
7. ORGANISATION DE L'INTERVENTION D'URGENCE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
8. INFORMATION SUR LES MALADIES INFECTIEUSES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

FICHE D'ÉVALUATION		Code : HSSE03
Compétence 3: Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé et l'environnement		
Module : Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement		
9. INFORMATION SUR LES NORMES ENVIRONNEMENTALES 9.1 Synthèse des informations recueillies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. INFORMATION SUR LES RISQUES ET DEGATS DES PRODUITS UTILISES 10.1 Cueillette d'informations pertinentes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL:	/19	
Seuil de réussite: 80%		
Remarque		

FICHES DE SPÉCIFICATION

N° 16	16-Rechercher un emploi			Durée : 3h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto-emploi	Ps	1. Interprétation du marché	1.1 Interprétation succincte de l'environnement économique	<input type="checkbox"/>
			1.2 Interprétation succincte du marché	<input type="checkbox"/>
	Pt	2. Positionnement dans une gamme de produits ou de services	2.1 Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services	<input type="checkbox"/>
Planifier sa démarche de recherche d'emploi	Pt	3. Identification des étapes d'une recherche d'emploi	3.1 Identification correcte des étapes d'une recherche d'emploi	<input checked="" type="checkbox"/>
	Pt	4. Établissement d'une liste d'employeurs potentiels	4.1 Établissement judicieux d'une liste d'employeurs potentiels	<input type="checkbox"/>
	Ps	5. Identification des étapes de recherche d'emploi	5.1 Détermination appropriée des actions à entreprendre	<input type="checkbox"/>
			5.2 Détermination juste des étapes d'une relance	<input checked="" type="checkbox"/>
S'approprier les techniques de recherche d'emploi	Pt	6. Rédaction d'une demande d'emploi	6.1 Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi	<input type="checkbox"/>
			6.2 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.	<input type="checkbox"/>
			6.3 Rédaction judicieuse de la demande d'emploi, de la lettre de motivation	<input checked="" type="checkbox"/>
	Pt	7. Rédaction d'un CV	7.1 Rédaction correcte d'un CV	<input checked="" type="checkbox"/>
S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise	Pt	8. Montage d'un projet	8.1 Énumération correcte des phases de montage d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>
	Pt	9. Choix d'un projet de création d'entreprise	9.1 Justification pertinente du choix d'un projet de création d'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/>
	Pt	10. Identification des besoins financiers de	10.1 Identification correcte des besoins financiers de	<input type="checkbox"/>

		l'entreprise	l'entreprise	
	Pt	11.Élaboration d'un business plan	11.1Élaboration correcte d'un business plan.	■
TOTAL :				/16
Seuil de réussite : 11 des 15critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise				
Règle de verdict : néant.				

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT		
N° 16	Compétence 16 : Rechercher un emploi	Durée : 3 h
<p>Renseignements généraux</p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche de recherche d'emploi. Cette épreuve pourrait être administrée individuellement aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.</p> <p>L'évaluation portera sur les trois aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire un bilan de ses acquis • Planifier sa démarche de recherche d'emploi • S'appropriier les techniques de recherche d'emploi • S'appropriier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise. <p>L'épreuve se déroulera en trois heures dans une salle de classe ordinaire.</p>		
<p>Liens avec les autres compétences</p> <p>Cette compétence a un lien fonctionnel avec la compétence relative au stage en entreprise. Elle permet la mobilisation de l'ensemble des compétences du Référentiel de Formation.</p>		
<p>Déroulement de l'épreuve :</p> <p>Cette épreuve pratique et de connaissance pratique se déroulera en trois phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi 2. Planifier sa démarche de recherche d'emploi 3. S'appropriier les techniques de recherche d'emploi 4. S'appropriier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise 		
<p>Matériel :</p> <p>Feuilles de composition Papiers brouillons</p>		
<p>Consigne particulière : La simulation d'entretien pourrait durer 15 minutes ;</p>		

Fiche d'évaluation		
Compétence 16 : Rechercher un emploi		
Nom de l'apprenant :		
Établissement :		
Date d'évaluation :	Résultat	
Signature du formateur :	Succès	Échec
	Jugement	
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	Oui	Non
1. Interprétation du marché	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1 Interprétation succincte de l'environnement économique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Interprétation succincte du marché		
2. Positionnement dans une gamme de produits ou de services	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1 Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services		
3. Identification des étapes d'une recherche d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1 Identification correcte des étapes d'une recherche d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Établissement d'une liste d'employeurs potentiels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.1 Établissement judicieuse d'une liste d'employeurs potentiels		
5. Identification des étapes de recherche d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1 Détermination appropriée des actions à entreprendre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 Détermination juste des étapes d'une relance		
6. Rédaction d'une demande d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.1 Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.2 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.3 Rédaction judicieuse de la demande d'emploi, de la lettre de motivation		
7. Intégration d'un CV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.1 Rédaction correcte d'un CV		
8. Montage d'un projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.1 Énumération correcte des phases de montage d'un projet		
9. Choix d'un projet de création d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9.1 Justification pertinente du choix d'un projet de création d'entreprise		
10. Identification des besoins financiers de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.1 Identification correcte des besoins financiers de l'entreprise		
11. Élaboration d'un business plan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.1 Élaboration correcte d'un business plan.		
TOTAL :		

TABLEAU DE SPECIFICATIONS			
METIER : Administrateur de réseau d'électricité			
N° et libellé de la compétence	17-S'intégrer au milieu professionnel	Durée d'apprentissage	315 heures
Eléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
Préparer son séjour en milieu de travail	1. Démarche pour la recherche de stage	1.1 Recueil des données pertinentes relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise	<input type="checkbox"/>
		1.2 Choix judicieux des entreprises susceptibles d'accueillir le stagiaire	<input checked="" type="checkbox"/>
		1.3 Élaboration conforme du dossier de stage.	<input type="checkbox"/>
Respecter les principes de discipline et de déontologie	2. Qualités du stagiaire	2.1 Respect méticuleux des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales	<input checked="" type="checkbox"/>
		2.2 Démonstration correcte des qualités personnelles et professionnelles	<input checked="" type="checkbox"/>
Exécuter les activités en milieu de travail	3. Exécution ou participation aux tâches	3.1 Exécution appropriée des tâches	<input checked="" type="checkbox"/>
		3.2 Développement judicieux des attitudes professionnelles	<input checked="" type="checkbox"/>
		3.3 Utilisation adéquate des matériels de l'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/>
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	4. Participation à des échanges sur le stage	4.1 Résumé succinct de l'expérience de stage	<input checked="" type="checkbox"/>
	5. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail	5.1 Démonstration correcte de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi	<input type="checkbox"/>
Rédiger le rapport de stage	6. Rapport du stage	6.1 Respect judicieux des principes de la langue utilisée	<input type="checkbox"/>
		6.2 Rédaction soignée et concise du rapport de stage	<input checked="" type="checkbox"/>
Seuil de réussite : 8 des 12 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

Compétence 17: S'intégrer au milieu professionnel

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence « S'intégrer au milieu professionnel ».

L'évaluation de l'apprenant est faite tout au long de la durée de stage par le maître de stage et par un jury après le retour de stage.

Déroulement de l'épreuve

➤ Préparer son séjour en milieu de travail

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la recherche et la prospection des entreprises du domaine de production d'aliments des animaux d'élevage.

Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les entreprises de production d'aliments des animaux d'élevage.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait également à l'occasion d'une production écrite où l'apprenant présentera les démarches à entreprendre pour obtenir une place de stage.

➤ Respecter les principes de discipline et de déontologie

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui présente le règlement et le code de conduite de l'entreprise. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux principes et deux obligations à suivre dans l'entreprise.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

➤ Exécuter les activités en milieu de travail

Pendant toute la durée du stage, l'apprenant devrait être évalué à hauteur de 50% par le maître de stage pour ses connaissances, attitudes, habiletés manifestées au cours de son travail.

➤ Comparer ses perceptions aux réalités du métier

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'auto évaluation de l'apprenant. L'apprenant devrait présenter sa perception du métier et les conséquences du stage sur le développement personnel vis-à-vis du métier.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer

➤ Rédiger le rapport de stage

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une présentation d'un rapport de stage, à hauteur de 50% devant un jury mis en place par la structure de formation. Un groupe restreint d'apprenants pourrait présenter le même rapport si ceux-ci ont suivi le stage dans une même entreprise, et par conséquent évaluer après présentation de ce rapport.

Les réponses aux questions du jury portent pour 50% de la partie de l'évaluation réservée audit jury.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 17 : S'intégrer en milieu professionnel

Nom de l'apprenant :
 Centre de formation :
 Date de l'évaluation :

Signature du formateur :

Résultat

SUCCES

ECHEC

ELEMENTS D'OBSERVATION

Jugement

OUI

NON

1. Démarche pour la recherche de stage

1.1 Recueil des données pertinentes relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise

1.2 Choix judicieux des entreprises susceptibles d'accueillir le stagiaire

1.3 Élaboration conforme du dossier de stage.

2. Qualités du stagiaire

2.1 Respect méticuleux des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales

2.2 Démonstration correcte des qualités personnelles et professionnelles

3. Exécution ou participation aux tâches

3.1 Exécution appropriée des tâches

3.2 Développement judicieux des attitudes professionnelles

3.3 Utilisation adéquate des matériels de l'entreprise

4. Participation à des échanges sur le stage

4.1 Résumé succinct de l'expérience de stage

5. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail

5.1 Démonstration correcte de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi

6. Rapport du stage

6.1 Respect judicieux des principes de la langue utilisée

6.2 Rédaction soignée et concise du rapport de stage

TOTAL :

/12

Seuil de réussite : 8 des 12 critères d'évaluation dont la satisfaction aux exigences des critères 2.1 et 6.2

COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : ETEN04	
N° et libellé de la compétence	4. Appliquer les concepts fondamentaux de l'électrotechnique et de l'électronique		Durée d'apprentissage	75 heures
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Appliquer les principes de base de l'électricité et du magnétisme	Processus	1. Calcul des grandeurs électriques de base (tension, courant, résistance, puissance, etc.)	1.1. Calcul exact des grandeurs électriques de base (tension, courant, résistance, puissance, etc.)	05
		2. Identification des lois et principes fondamentaux de l'électrostatique et de l'électromagnétisme	2.1. Identification correcte des lois et principes fondamentaux de l'électrostatique et de l'électromagnétisme	05
		3. Identification du rôle du magnétisme dans le fonctionnement des machines électriques	3.1. Identification précise du rôle du magnétisme dans le fonctionnement des machines électriques	05
Décrire le fonctionnement des circuits électriques et électroniques simples	Processus	4. Identification des composants électriques et électroniques de base	4.1. Identification précise des composants électriques et électroniques de base	05
		5. Interprétation du fonctionnement des circuits série, parallèle et série-parallèle	5.1. Interprétation correcte du fonctionnement des	05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : ETEN04	
N° et libellé de la compétence	4. Appliquer les concepts fondamentaux de l'électrotechnique et de l'électronique		Durée d'apprentissage	75 heures
			circuits série, parallèle 5.2. et série-parallèle	
		6. Détermination du rôle des composants passifs	6.1. Détermination exacte du rôle des composants passifs (résistances, condensateurs, inductances)	05
		7. Description du principe de fonctionnement des composants actifs	7.1. Description claire du principe de fonctionnement des composants actifs (diodes, transistors, etc.)	05
Lire et interpréter les schémas électriques et électroniques	Processus	8. Identification des symboles et conventions utilisés dans les schémas	8.1. Identification exacte des symboles et conventions utilisés dans les schémas	05
		9. Description de l'organisation des schémas électriques	9.1. Description logique de l'organisation des schémas électriques	05
		10. Mise en relation entre les schémas et	10.1. Mise en relation précise entre les	05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : ETEN04	
N° et libellé de la compétence	4. Appliquer les concepts fondamentaux de l'électrotechnique et de l'électronique		Durée d'apprentissage	75 heures
		la réalité physique des installations	schémas et la réalité physique des installations	
Réaliser des mesures et des tests électriques et électroniques	Processus Produit	11. Choix et utilisation des appareils de mesure	11.1 Choix et utilisation appropriée des appareils de mesure (multimètre, oscilloscope, etc.)	10
		12. Réalisation des mesures de tension, courant, résistance, puissance, etc	12.1 Réalisation correcte des mesures de tension, courant, résistance, puissance, etc. 12.2 Interprétation juste des résultats de mesures	10
		13. Détection des anomalies	13.1 Détection correcte des anomalies	10
		14. Application des procédures de test sur des circuits simples	14.1 Application rigoureuse des procédures de test sur des circuits simples	05
Appliquer les réglementations et les normes en vigueur dans le domaine électrique	Processus	15. Identification des réglementations et normes pertinentes pour un projet ou une installation	15.1 Identification précise des réglementations et normes pertinentes pour un projet ou une installation	05
		16. Vérification de la conformité des installations et équipements électriques	16.1 Vérification rigoureuse de la conformité des installations et équipements électriques	05
		17. Application des procédures et bonnes	17.1 Application correcte	05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : ETEN04	
N° et libellé de la compétence	4. Appliquer les concepts fondamentaux de l'électrotechnique et de l'électronique		Durée d'apprentissage	75 heures
		pratiques normalisées	des procédures et bonnes pratiques normalisées	

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : ETEN04
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité	
N° et énoncé de la compétence	4. Appliquer les concepts fondamentaux de l'électrotechnique et de l'électronique	Durée : 75 h
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Appliquer les concepts fondamentaux de l'électrotechnique et de l'électronique. ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 05 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p>		
Déroulement de l'épreuve		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'appliquer les principes de base de l'électricité et du magnétisme, de décrire le fonctionnement des circuits électriques et électroniques simples, de lire et interpréter les schémas électriques et électroniques et d'appliquer les réglementations et les normes en vigueur dans le domaine électrique.</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique de réaliser des mesures et des tests électriques et électroniques</p> <p>La mise en situation professionnelle (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances pratiques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<ul style="list-style-type: none"> - Ordinateurs - Vidéoprojecteurs - Matériels didactiques - Etc. 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle ; • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION			Code : ETEN04							
Métier	Administrateur de réseau d'électricité									
N° et énoncé de la compétence	4. Appliquer les concepts fondamentaux de l'électrotechnique et de l'électronique									
Nom de l'apprenant :			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat										
SUCCÈS	ÉCHEC									
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
Établissement d'enseignement :										
Date de l'évaluation :										
Signature du formateur :										
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS							
1. Calcul des grandeurs électriques de base (tension, courant, résistance, puissance, etc.) 1.1. Calcul exact des grandeurs électriques de base (tension, courant, résistance, puissance, etc.)			0 ou 05							
2. Identification des lois et principes fondamentaux de l'électrostatique et de l'électromagnétisme 2.1. Identification correcte des lois et principes fondamentaux de l'électrostatique et de l'électromagnétisme			0 ou 05							
3. Identification du rôle du magnétisme dans le fonctionnement des machines électriques 3.1. Identification précise du rôle du magnétisme dans le fonctionnement des machines électriques			0 ou 05							
4. Identification des composants électriques et électroniques de base 4.1. Identification précise des composants électriques et électroniques de base			0 ou 05							
5. Interprétation du fonctionnement des circuits série, parallèle et série-parallèle 5.1. Interprétation correcte du fonctionnement des circuits série, parallèle et série-parallèle			0 ou 05							
6. Détermination du rôle des composants passifs 6.1. Détermination exacte du rôle des composants passifs (résistances, condensateurs, inductances)			0 ou 05							
7. Description du principe de fonctionnement des composants actifs 7.1. Description claire du principe de fonctionnement des composants actifs (diodes, transistors, etc.)			0 ou 05							
8. Identification des symboles et conventions utilisés dans les schémas 8.1. Identification exacte des symboles et conventions utilisés dans les schémas			0 ou 05							
9. Description de l'organisation des schémas électriques 9.1. Description logique de l'organisation des schémas électriques			0 ou 05							

FICHE D'ÉVALUATION		Code : ETEN04	
Métier	Administrateur de réseau d'électricité		
N° et énoncé de la compétence	4. Appliquer les concepts fondamentaux de l'électrotechnique et de l'électronique		
10. Mise en relation entre les schémas et la réalité physique des installations 10.1. Mise en relation précise entre les schémas et la réalité physique des installations			0 ou 05
11. Choix et utilisation des appareils de mesure 11.1 Choix et utilisation appropriée des appareils de mesure (multimètre, oscilloscope, etc.)			0 ou 10
12. Réalisation des mesures de tension, courant, résistance, puissance, etc 12.1 Réalisation correcte des mesures de tension, courant, résistance, puissance, etc. 12.2 Interprétation juste des résultats de mesures			0 ou 10
13. Détection des anomalies 13.1 Détection correcte des anomalies			0 ou 10
14. Application des procédures de test sur des circuits simples 14.1 Application rigoureuse des procédures de test sur des circuits simples			0 ou 05
15. Identification des réglementations et normes pertinentes pour un projet ou une installation 15.1 Identification précise des réglementations et normes pertinentes pour un projet ou une installation			0 ou 05
16. Vérification de la conformité des installations et équipements électriques 16.1 Vérification rigoureuse de la conformité des installations et équipements électriques			0 ou 05
17. Application des procédures et bonnes pratiques normalisées 17.1 Application correcte des procédures et bonnes pratiques normalisées			0 ou 05
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : PSDT05	
N° et libellé de la compétence	5. Interpréter les plans, schémas et documents techniques		Durée d'apprentissage	60 heures
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les différents types de plans, schémas et documents techniques en électricité	Processus	1. Reconnaissance des symboles et conventions utilisés	1.1. Reconnaissance précise des symboles et conventions utilisés	05
		2. Distinction entre les différents types de plans et schémas	2.1. Distinction claire entre les différents types de plans et schémas (unifilaires, multifilaires, d'implantation, etc.)	05
		3. Détermination du rôle et des informations contenues dans chaque type de document	3.1. Détermination exacte du rôle et des informations contenues dans chaque type de document	05
		4. Classement des plans, schémas et documents techniques	4.1. Classement logique et méthodique des plans, schémas et documents techniques	05
Interpréter les symboles, légendes et codifications en électricité		5. Identification des symboles électriques normalisés	5.1 Identification correcte des symboles électriques normalisés	05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : PSDT05
N° et libellé de la compétence	5. Interpréter les plans, schémas et documents techniques		Durée d'apprentissage 60 heures
	Processus	6. Utilisation des codifications des matériels et équipements	6.1 Utilisation appropriée des codifications des matériels et équipements 10
		7. Interprétation des légendes et nomenclatures des plans/schémas	7.1 Interprétation juste des légendes et nomenclatures des plans/schémas 10
		8. Traduction des informations techniques en langage courant	8.1 Traduction adéquate des informations techniques en langage courant 10
Vérifier la cohérence et la fiabilité des informations techniques	Processus	9. Détection des incohérences entre les différents documents	9.1 Détection et correction efficace des incohérences entre les différents documents 9.2 Vérification rigoureuse de la concordance entre les plans/schémas et la réalité du terrain 10
		10. Validation de la fiabilité des sources d'information techniques	10.1 Validation rigoureuse de la fiabilité des sources d'information techniques 10
Extraire les données pertinentes	Processus Produit	11. Identification des informations essentielles	11.1 Identification précise des informations essentielles 05
		12. Sélection des données techniques de réalisation d'un projet	12.1 Sélection judicieuse des données techniques de réalisation d'un projet 10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : PSDT05	
N° et libellé de la compétence	5. Interpréter les plans, schémas et documents techniques		Durée d'apprentissage	60 heures
		13. Hiérarchisation des données (en fonction de leur importance et de leur utilité)	13.1 Hiérarchisation logique des données (en fonction de leur importance et de leur utilité)	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : PSDT05
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité	
N° et énoncé de la compétence	5. Interpréter les plans, schémas et documents techniques	Durée : 60h
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Interpréter les plans, schémas et documents techniques ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 4 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p>		
Déroulement de l'épreuve		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'identifier les différents types de plans, schémas et documents techniques en électricité, d'interpréter les symboles, légendes et codifications en électricité et de vérifier la cohérence et la fiabilité des informations techniques</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique d'extraire les données pertinentes</p> <p>La mise en situation professionnelle (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances pratiques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<ul style="list-style-type: none"> - Matériels didactiques - Ordinateurs - Vidéoprojecteurs etc. 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle ; • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION			Code : PSDT05							
Métier	Administrateur de réseau d'électricité									
N° et énoncé de la compétence	5. Interpréter les plans, schémas et documents techniques									
Nom de l'apprenant :			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat										
SUCCÈS	ÉCHEC									
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
Établissement d'enseignement :										
Date de l'évaluation :										
Signature du formateur :										
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS							
1. Reconnaissance des symboles et conventions utilisés 1.1. Reconnaissance précise des symboles et conventions utilisés			0 ou 05							
2. Distinction entre les différents types de plans et schémas 2.1. Distinction claire entre les différents types de plans et schémas (unifilaires, multifilaires, d'implantation, etc.)			0 ou 05							
3. Détermination du rôle et des informations contenues dans chaque type de document 3.1. Détermination exacte du rôle et des informations contenues dans chaque type de document			0 ou 05							
4. Classement des plans, schémas et documents techniques 4.1. Classement logique et méthodique des plans, schémas et documents techniques			0 ou 05							
5. Identification des symboles électriques normalisés 5.1 Identification correcte des symboles électriques normalisés			0 ou 05							
6. Utilisation des codifications des matériels et équipements 6.1 Utilisation appropriée des codifications des matériels et équipements			0 ou 10							
7. Interprétation des légendes et nomenclatures des plans/schémas 7.1 Interprétation juste des légendes et nomenclatures des plans/schémas			0 ou 10							
8. Traduction des informations techniques en langage courant 8.1 Traduction adéquate des informations techniques en langage courant			0 ou 10							
9. Détection des incohérences entre les différents documents 9.1 Détection et correction efficace des incohérences entre les différents documents 9.2 Vérification rigoureuse de la concordance entre les plans/schémas et la réalité du terrain			0 ou 10							

FICHE D'ÉVALUATION		Code : PSDT05	
Métier	Administrateur de réseau d'électricité		
N° et énoncé de la compétence	5. Interpréter les plans, schémas et documents techniques		
10. Validation de la fiabilité des sources d'information techniques 10.1 Validation rigoureuse de la fiabilité des sources d'information techniques			0 ou 10
11. Identification des informations essentielles 11.1 Identification précise des informations essentielles			0 ou 05
12. Sélection des données techniques de réalisation d'un projet 12.1 Sélection judicieuse des données techniques de réalisation d'un projet			0 ou 10
13. Hiérarchisation des données (en fonction de leur importance et de leur utilité) 13.1 Hiérarchisation logique des données (en fonction de leur importance et de leur utilité)			0 ou 10
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : ADRE06	
N° et libellé de la compétence	6. Analyser l'architecture des réseaux électriques		Durée d'apprentissage	60 heures
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les composants et l'organisation d'un réseau électrique (production, transport, distribution)	Processus Produit	1. Reconnaissance des différents équipements de production, de transport et de distribution	1.1. Reconnaissance précise des différents équipements de production, de transport et de distribution	10
		2. Identification des rôles et interactions entre les différentes parties du réseau	2.1. Identification précise des rôles et interactions entre les différentes parties du réseau	10
		3. Représentation de l'organisation globale d'un réseau électrique	3.1. Représentation schématique claire de l'organisation globale d'un réseau électrique	10
		4. Distinction des spécificités techniques et opérationnelles des différentes parties du réseau	4.1. Distinction claire des spécificités techniques et opérationnelles des différentes parties du réseau	10
Distinguer les différents types de réseaux électriques (aériens, souterrains, mixtes)	Processus	5. Identification des caractéristiques techniques des types de réseau	5.1. Identification précise des caractéristiques techniques des types	10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : ADRE06
N° et libellé de la compétence	6. Analyser l'architecture des réseaux électriques		Durée d'apprentissage 60 heures
			de réseau
		6. Détermination des avantages et inconvénients des solutions de réseau	6.1. Détermination exacte des avantages et inconvénients des solutions de réseau 10
		7. Détermination des facteurs influençant le choix du type de réseau	7.1. Détermination exacte des facteurs influençant le choix du type de réseau (environnement, coûts, etc.) 10
Décrire le fonctionnement des éléments clés d'un réseau électrique (transformateurs, lignes, postes, etc.)	processus	8. Description du rôle et du fonctionnement des transformateurs	8.1. Description claire du rôle et du fonctionnement des transformateurs 10
		9. Détermination des principes de transport de l'électricité via les lignes électriques	9.1. Détermination exacte des principes de transport de l'électricité via les lignes électriques 10
		10. Description de l'architecture et du rôle des postes électriques	10.1. Description claire de l'architecture et du rôle des postes électriques 10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : ADRE06
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité	
N° et énoncé de la compétence	6. Analyser l'architecture des réseaux électriques	Durée : 60 h
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Analyser l'architecture des réseaux électriques ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 04 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p>		
Déroulement de l'épreuve		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de distinguer les différents types de réseaux électriques (aériens, souterrains, mixtes) et de décrire le fonctionnement des éléments clés d'un réseau électrique (transformateurs, lignes, postes, etc.)</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique d'identifier les composants et l'organisation d'un réseau électrique (production, transport, distribution).</p> <p>La mise en situation professionnelle (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances pratiques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<ul style="list-style-type: none"> - Matériels didactiques - Ordinateurs - Vidéoprojecteurs etc. - Etc. 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle); • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION			Code : ADRE06							
Métier	Administrateur de réseau d'électricité									
N° et énoncé de la compétence	6. Analyser l'architecture des réseaux électriques									
Nom de l'apprenant :			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat										
SUCCÈS	ÉCHEC									
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
Établissement d'enseignement :										
Date de l'évaluation :										
Signature du formateur :										
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS							
1. Reconnaissance des différents équipements de production, de transport et de distribution 1.1. Reconnaissance précise des différents équipements de production, de transport et de distribution			0 ou 10							
2. Identification des rôles et interactions entre les différentes parties du réseau 2.1. Identification précise des rôles et interactions entre les différentes parties du réseau			0 ou 10							
3. Représentation de l'organisation globale d'un réseau électrique 3.1. Représentation schématique claire de l'organisation globale d'un réseau électrique			0 ou 10							
4. Distinction des spécificités techniques et opérationnelles des différentes parties du réseau 4.1. Distinction claire des spécificités techniques et opérationnelles des différentes parties du réseau			0 ou 10							
5. Identification des caractéristiques techniques des types de réseau 5.1. Identification précise des caractéristiques techniques des types de réseau			0 ou 10							
6. Détermination des avantages et inconvénients des solutions de réseau 6.1. Détermination exacte des avantages et inconvénients des solutions de réseau			0 ou 10							
7. Détermination des facteurs influençant le choix du type de réseau 7.1. Détermination exacte des facteurs influençant le choix du type de réseau (environnement, coûts, etc.)			0 ou 10							
8. Description du rôle et du fonctionnement des transformateurs 8.1. Description claire du rôle et du fonctionnement des transformateurs			0 ou 10							
9. Détermination des principes de transport de l'électricité via les lignes électriques 9.1. Détermination exacte des principes de transport de l'électricité via les lignes électriques			0 ou 10							

FICHE D'ÉVALUATION		Code : ADRE06	
Métier	Administrateur de réseau d'électricité		
N° et énoncé de la compétence	6. Analyser l'architecture des réseaux électriques		
10. Description de l'architecture et du rôle des postes électriques 10.1. Description claire de l'architecture et du rôle des postes électriques			0 ou 10
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : UDET07	
N° et libellé de la compétence	7. Utiliser les équipements de télécommunications		Durée d'apprentissage	75 heures
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les différents types d'équipements de télécommunications	Processus	1. Reconnaissance des équipements de télécommunications	1.1. Reconnaissance précise des équipements de télécommunications	10
		2. Identification des rôles et des domaines d'application des types d'équipement	2.1. Identification précise des rôles et des domaines d'application des types d'équipement	10
Décrire les principes de fonctionnement des équipements de télécommunications	Processus	3. Description des principes de transmission de données et de communication	3.1. Description claire des principes de transmission de données et de communication	10
		4. Utilisation des protocoles et des interfaces de communication	4.1 Utilisation appropriée des protocoles et des interfaces de communication	10
		5. Description du fonctionnement composant des équipements	5.1 Description claire du fonctionnement composant des équipements	10
Déterminer les caractéristiques techniques des équipements de télécommunications	Processus	6. Identification des paramètres techniques clés	6.1 Identification précise des paramètres techniques clés (débit, portée, fiabilité, etc.)	10
		7. Comparaison des performances des équipements et prise en compte des	7.1 Comparaison judicieuse des performances et des	10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : UDET07	
N° et libellé de la compétence	7. Utiliser les équipements de télécommunications		Durée d'apprentissage	
		contraintes techniques	spécifications des différents équipements 7.2 Prise en compte efficiente des contraintes d'installation et d'environnement des équipements 7.3 Respect des normes et des certifications applicables aux équipements	
Configurer les équipements de télécommunications	Processus Produit	8. Paramétrage et interconnexion des équipements	8.1 Paramétrage et interconnexion juste des équipements 8.2 Mise à jour efficiente de la configuration des équipements	15
		9. Utilisation des procédures de test et de résolution des problèmes	9.1 Utilisation appropriée des procédures de test et de mise en service des équipements 9.2 Résolution efficace des problèmes de configuration et d'interopérabilité	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : UDET07
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité	
N° et énoncé de la compétence	7. Utiliser les équipements de télécommunications	Durée : 75 h
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Utiliser les équipements de télécommunications. ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 05 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p>		
Déroulement de l'épreuve		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'identifier les différents types d'équipements de télécommunications de décrire les principes de fonctionnement des équipements de télécommunications et de déterminer les caractéristiques techniques des équipements de télécommunications.</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique de configurer les équipements de télécommunications.</p> <p>La mise en situation professionnelle (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances pratiques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<ul style="list-style-type: none"> - Matériels didactiques - Equipements de télécommunications - Logiciels de télécommunications - Ordinateurs - Vidéoprojecteurs etc. - Etc. 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle); • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION			Code : UDET07						
Métier	Administrateur de réseau d'électricité								
N° et énoncé de la compétence	7. Utiliser les équipements de télécommunications								
Nom de l'apprenant:			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
SUCCÈS	ÉCHEC								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Établissement d'enseignement:									
Date de l'évaluation:									
Signature du formateur:									
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. Reconnaissance des équipements de télécommunications 1.1. Reconnaissance précise des équipements de télécommunications			0 ou 10						
2. Identification des rôles et des domaines d'application des types d'équipement 2.1. Identification précise des rôles et des domaines d'application des types d'équipement			0 ou 10						
3. Description des principes de transmission de données et de communication 3.1. Description claire des principes de transmission de données et de communication			0 ou 10						
4. Utilisation des protocoles et des interfaces de communication 4.1 Utilisation appropriée des protocoles et des interfaces de communication			0 ou 10						
5. Description du fonctionnement composant des équipements 5.1 Description claire du fonctionnement composant des équipements			0 ou 10						
6. Identification des paramètres techniques clés 6.1 Identification précise des paramètres techniques clés (débit, portée, fiabilité, etc.)			0 ou 10						
7. Comparaison des performances des équipements et prise en compte des contraintes techniques 7.1 Comparaison judicieuse des performances et des spécifications des différents équipements 7.2 Prise en compte efficiente des contraintes d'installation et d'environnement des équipements 7.3 Respect des normes et des certifications applicables aux équipements			0 ou 05 0 ou 05						

FICHE D'ÉVALUATION		Code : UDET07	
Métier	Administrateur de réseau d'électricité		
N° et énoncé de la compétence	7. Utiliser les équipements de télécommunications		
8. Paramétrage et interconnexion des équipements			0 ou 10
8.1 Paramétrage et interconnexion juste des équipements			0 ou 05
8.2 Mise à jour efficiente de la configuration des équipements			
9. Utilisation des procédures de test et de résolution des problèmes			0 ou 10
9.1 Utilisation appropriée des procédures de test et de mise en service des équipements			0 ou 05
9.2 Résolution efficace des problèmes de configuration et d'interopérabilité			
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 8.1, 9.1			
Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : AEPS08	
N° et libellé de la compétence	8. Identifier et utiliser les appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT)		Durée d'apprentissage	120 heures
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les différents types d'appareillages et d'équipements électriques des réseaux BT, MT et HT	Processus	1. Reconnaissance des différents types d'appareillages et d'équipements électriques	1.1. Reconnaissance précise des différents types d'appareillages et d'équipements électriques (disjoncteurs, transformateurs, tableaux, etc.)	05
		2. Identification des rôles et des domaines d'application des types d'équipement	2.1. Identification précise des rôles et des domaines d'application des types d'équipement	05
		3. Classification et différenciation des équipements	3.1. Classification et différenciation juste des équipements	05
Décrire les principes de fonctionnement des appareillages et équipements	Processus	4. Description des principes de transformation, de commutation et de protection électrique	4.1 Description claire des principes de transformation, de commutation et de protection électrique	05
		5. Description des principes de transmission et de distribution de	5.1 Description claire des principes de transmission et de	05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : AEPS08	
N° et libellé de la compétence	8. Identifier et utiliser les appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT)		Durée d'apprentissage	120 heures
		l'électricité	distribution de l'électricité	
		6. Description du fonctionnement des équipements	6.1 Description claire du fonctionnement des équipements	05
		7. Identification des sources d'alimentation et des systèmes de contrôle/commande	7.1 Identification précise des sources d'alimentation et des systèmes de contrôle/commande	05
		8. Identification des paramètres techniques clés	8.1 Identification précise des paramètres techniques clés (puissance, tension, courant, etc.)	05
Déterminer les caractéristiques techniques des appareillages et équipements	Processus	9. Comparaison des performances et des spécifications des différents équipements	9.1 Comparaison détaillée des performances et des spécifications des différents équipements 9.2 Prise en compte efficiente des contraintes d'installation et d'environnement des	05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : AEPS08
N° et libellé de la compétence	8. Identifier et utiliser les appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT)		Durée d'apprentissage 120 heures
			équipements 9.3 Respect des normes et des certifications applicables aux équipements
Sélectionner et configurer les appareillages et équipements adaptés aux besoins du réseau	Processus Produit	10. Choix des équipements	10.1 Choix pertinent des équipements 05
		11. Paramétrage et interconnexion des différents équipements	11.1 Paramétrage et interconnexion efficace des différents équipements 05
		12. Application des procédures de dimensionnement et de configuration des équipements	12.1 Application judicieuse des procédures de dimensionnement et de configuration des équipements 05
Effectuer les opérations de manœuvre des appareillages et équipements	Processus Produit	13. Application des procédures de test et de vérification des équipements	13.1 Application judicieuse des procédures de test et de vérification des équipements 05
		14. Réalisation des opérations de raccordement et de mise sous tension	14.1 Réalisation efficace des opérations de raccordement et de mise sous tension 14.2 Respect strict des règles de sécurité et des procédures de mise en 05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : AEPS08
N° et libellé de la compétence	8. Identifier et utiliser les appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT)		Durée d'apprentissage
			120 heures
			service
		15. Résolution des problèmes mise en service	15.1 Résolution des problèmes rencontrés lors de la mise en service
			05
Interpréter les données de fonctionnement et de performance des appareillages et équipements	Processus	16. Interprétation des indicateurs de performance et de fiabilité des équipements	16.1 Interprétation judicieuse des indicateurs de performance et de fiabilité des équipements
			05
		17. Détection des dysfonctionnements et identification de leurs causes	17.1 Détection précise des dysfonctionnements et identification de leurs causes
			05
Assurer l'entretien des appareillages et équipements	Processus Produit	18. Interprétation des données de mesure et des informations de supervision	18.1 Interprétation pertinente des données de mesure et des informations de supervision
			05
		19. Application des procédures de maintenance préventive	19.1 Mise en œuvre efficace des procédures de maintenance préventive 19.2 Réalisation adéquate des opérations de vérification, de nettoyage et de remplacement
			10
		20. Suivi des historiques de maintenance et des indicateurs de fiabilité	20.1 Suivi rigoureux des historiques de maintenance et des indicateurs de
			05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : AEPS08
N° et libellé de la compétence	8. Identifier et utiliser les appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT)		Durée d'apprentissage 120 heures
			fiabilité
		21. Formulation des besoins en pièces de rechange et de ressources	21.1 Formulation claire des besoins en pièces de rechange et de ressources 05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : AEPS08
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité	
N° et énoncé de la compétence	8. Identifier et utiliser les appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT)	Durée 120 h
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Utiliser les appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT) ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 08 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p>		
Déroulement de l'épreuve		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'identifier les différents types d'appareillages et d'équipements électriques des réseaux BT, MT et HT, de décrire les principes de fonctionnement des appareillages et équipements et de déterminer les caractéristiques techniques des appareillages et équipements.</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique de sélectionner et configurer les appareillages et équipements adaptés aux besoins du réseau, d'effectuer les opérations de manœuvre des appareillages et équipements, et d'assurer l'entretien des appareillages et équipements.</p> <p>La mise en situation professionnelle (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances pratiques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<ul style="list-style-type: none"> - Appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT) - Matériels didactiques - Logiciels de réseau - Ordinateurs - Vidéoprojecteurs etc. 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle); • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION			Code : AEPS08						
Métier	Administrateur de réseau d'électricité								
N° et énoncé de la compétence	8. Identifier et utiliser les appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT)								
Nom de l'apprenant :			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
SUCCÈS	ÉCHEC								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Établissement d'enseignement :									
Date de l'évaluation :									
Signature du formateur:									
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. Reconnaissance des différents types d'appareillages et d'équipements électriques 1.1. Reconnaissance précise des différents types d'appareillages et d'équipements électriques (disjoncteurs, transformateurs, tableaux, etc.)			0 ou 05						
2. Identification des rôles et des domaines d'application des types d'équipement 2.1. Identification précise des rôles et des domaines d'application des types d'équipement			0 ou 05						
3. Classification et différenciation des équipements 3.1. Classification et différenciation juste des équipements			0 ou 05						
4. Description des principes de transformation, de commutation et de protection électrique 4.1 Description claire des principes de transformation, de commutation et de protection électrique			0 ou 05						
5. Description des principes de transmission et de distribution de l'électricité 5.1 Description claire des principes de transmission et de distribution de l'électricité			0 ou 05						
6. Description du fonctionnement des équipements 6.1 Description claire du fonctionnement des équipements			0 ou 05						
7. Identification des sources d'alimentation et des systèmes de contrôle/commande 7.1 Identification précise des sources d'alimentation et des systèmes de contrôle/commande			0 ou 05						
8. Identification des paramètres techniques clés 8.1 Identification précise des paramètres techniques clés (puissance, tension, courant, etc.)			0 ou 05						

FICHE D'ÉVALUATION		Code : AEPS08	
Métier	Administrateur de réseau d'électricité		
N° et énoncé de la compétence	8. Identifier et utiliser les appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT)		
9. Comparaison des performances et des spécifications des différents équipements 9.1 Comparaison détaillée des performances et des spécifications des différents équipements 9.2 Prise en compte efficiente des contraintes d'installation et d'environnement des équipements 9.3 Respect des normes et des certifications applicables aux équipements			0 ou 05
10. Choix des équipements 10.1 Choix pertinent des équipements			0 ou 05
11. Paramétrage et interconnexion des différents équipements 11.1 Paramétrage et interconnexion efficace des différents équipements			0 ou 05
12. Application des procédures de dimensionnement et de configuration des équipements 12.1 Application judicieuse des procédures de dimensionnement et de configuration des équipements			0 ou 05
13. Application des procédures de test et de vérification des équipements 13.1. Application judicieuse des procédures de test et de vérification des équipements			0 ou 05
14. Réalisation des opérations de raccordement et de mise sous tension 14.1 Réalisation efficace des opérations de raccordement et de mise sous tension 14.2 Respect strict des règles de sécurité et des procédures de mise en service			0 ou 05
15. Résolution des problèmes mise en service 15.1. Résolution des problèmes rencontrés lors de la mise en service			0 ou 05
16. Interprétation des indicateurs de performance et de fiabilité des équipements 16.1. Interprétation judicieuse des indicateurs de performance et de fiabilité des équipements			0 ou 05
17. Détection des dysfonctionnements et identification de leurs causes 17.1. Détection précise des dysfonctionnements et identification de leurs causes			0 ou 05

FICHE D'ÉVALUATION		Code : AEPS08	
Métier	Administrateur de réseau d'électricité		
N° et énoncé de la compétence	8. Identifier et utiliser les appareillages et équipements primaires et secondaires des réseaux électriques (BT, MT et HT)		
18. Interprétation des données de mesure et des informations de supervision 18.1. Interprétation pertinente des données de mesure et des informations de supervision			0 ou 05
19. Application des procédures de maintenance préventive 19.1. Mise en œuvre efficace des procédures de maintenance préventive 19.2. Réalisation adéquate des opérations de vérification, de nettoyage et de remplacement			0 ou 05 0 ou 05
20. Suivi des historiques de maintenance et des indicateurs de fiabilité 20.1. Suivi rigoureux des historiques de maintenance et des indicateurs de fiabilité			0 ou 05
21. Formulation des besoins en pièces de rechange et de ressources 21.1. Formulation claire des besoins en pièces de rechange et de ressources			0 ou 05
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : APRI09	
N° et libellé de la compétence	9. Programmer et utiliser les Automates Programmables Industrielles (API)		Durée d'apprentissage	120 heures
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Déterminer la typologie et caractéristiques des automates programmables industriels	Processus	1. Identification des différents types d'API et de leurs domaines d'application dans les réseaux électriques	1.1. Identification précise des différents types d'API et de leurs domaines d'application dans les réseaux électriques	05
		2. Spécification des caractéristiques techniques des API	2.1. Spécification exacte des caractéristiques techniques des API	05
		3. Définition des interfaces de communication des API avec les autres équipements du réseau	3.1. Définition claire des interfaces de communication des API avec les autres équipements du réseau 3.2. Prise en compte des contraintes d'installation et d'environnement des API dans les réseaux électriques	05
Décrire l'architecture des automates (unité centrale,		4. Description de l'architecture	4.1. Description claire de l'architecture	05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : APRI09	
N° et libellé de la compétence	9. Programmer et utiliser les Automates Programmables Industrielles (API)		Durée d'apprentissage	120 heures
entrées/sorties, interfaces de communication)	Processus	matérielle des API	matérielle des API	
			4.2. Description claire de l'architecture logicielle des API	05
		5. Identification des différents modes de fonctionnement des API	5.1. Identification précise des différents modes de fonctionnement des API	05
		6. Spécification des interactions entre les composants de l'architecture des API	6.1. Spécification exacte des interactions entre les composants de l'architecture des API	05
Appliquer les principes de programmation des automates	Processus Produit	7. Utilisation des langages de programmation API	7.1. Utilisation appropriée des langages de programmation API	05
		8. Développement de programmes de contrôle-commande	8.1. Développement correct de programmes de contrôle-commande adaptés aux réseaux électriques	05
		9. Mise en œuvre de structures de données et de mécanismes d'exécution	9.1. Mise en œuvre efficace de structures	05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : APRI09	
N° et libellé de la compétence	9. Programmer et utiliser les Automates Programmables Industrielles (API)		Durée d'apprentissage	120 heures
		des programmes API	de données et de mécanismes d'exécution des programmes API	
		10. Application de fonctions avancées de programmation	10.1. Application correcte de fonctions avancées de programmation (régulation, gestion des alarmes, etc.)	05
Utiliser les techniques de configuration, de paramétrage et de mise en service des automates	Processus Produit	11. Réalisation des opérations de configuration matérielle et logicielle des API	11.1. Réalisation correcte des opérations de configuration matérielle et logicielle des API	10
		12. Paramétrage des entrées/sorties, des temporisations, des seuils d'alarmes, etc	12.1. Paramétrage exacte des entrées/sorties, des temporisations, des seuils d'alarmes, etc	10
		13. Respect des procédures de mise en service et de raccordement des API au réseau électrique	13.1. Respect scrupuleux des procédures de mise en service et de raccordement des API au réseau électrique	05
Utiliser les techniques d'interprétation des données de fonctionnement et de diagnostic	Processus Produit	14. Interprétation des indicateurs de performance des API	14.1. Interprétation correcte des indicateurs de	05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : APRI09
N° et libellé de la compétence	9. Programmer et utiliser les Automates Programmables Industrielles (API)		Durée d'apprentissage
			120 heures
des défauts			performance des API
		15. Détection des dysfonctionnements et identification précise de leurs causes	15.1. Détection juste des dysfonctionnements et identification précise de leurs causes
		16. Interprétation des données de mesure et des informations de supervision des API	16.1. Interprétation juste des données de mesure et des informations de supervision des API
			10
			10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : APRI09
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité	
N° et énoncé de la compétence	9. Programmer et utiliser les Automates Programmables Industrielles (API)	Durée : 120h
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Utiliser les Automates Programmables Industrielles (API) ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 05 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p>		
Déroulement de l'épreuve		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de déterminer la typologie et caractéristiques des automates programmables industriels et de décrire l'architecture des automates (unité centrale, entrées/sorties, interfaces de communication)</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique d'appliquer les principes de programmation des automates, d'utiliser les techniques de configuration, de paramétrage et de mise en service des automates et d'utiliser les techniques d'interprétation des données de fonctionnement et de diagnostic des défauts.</p> <p>La mise en situation professionnelle (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances pratiques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<ul style="list-style-type: none"> - API - Matériels didactiques - Logiciels de réseau - Ordinateurs - Vidéoprojecteurs etc. 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle); • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION			Code : APRI09						
Métier	Administrateur de réseau d'électricité								
N° et énoncé de la compétence	9. Programmer et utiliser les Automates Programmables Industrielles (API)								
Nom de l'apprenant:			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
SUCCÈS	ÉCHEC								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Établissement d'enseignement:									
Date de l'évaluation:									
Signature du formateur:									
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. Identification des différents types d'API et de leurs domaines d'application dans les réseaux électriques 1.1. Identification précise des différents types d'API et de leurs domaines d'application dans les réseaux électriques			0 ou 05						
2. Spécification des caractéristiques techniques des API 2.1. Spécification exacte des caractéristiques techniques des API			0 ou 05						
3. Définition des interfaces de communication des API avec les autres équipements du réseau 3.1. Définition claire des interfaces de communication des API avec les autres équipements du réseau 3.2. Prise en compte des contraintes d'installation et d'environnement des API dans les réseaux électriques			0 ou 05 0 ou 05						
4. Description de l'architecture matérielle des API 4.1. Description claire de l'architecture matérielle des API 4.2. Description claire de l'architecture logicielle des API			0 ou 05						
5. Identification des différents modes de fonctionnement des API 5.1. Identification précise des différents modes de fonctionnement des API			0 ou 05						
6. Spécification des interactions entre les composants de l'architecture des API 6.1. Spécification exacte des interactions entre les composants de l'architecture des API			0 ou 05						
7. Utilisation des langages de programmation API 7.1. Utilisation appropriée des langages de programmation API									

			0 ou 05
			0 ou 05
8. Développement de programmes de contrôle-commande 8.1. Développement correct de programmes de contrôle-commande adaptés aux réseaux électriques			0 ou 05
			0 ou 05
9. Mise en œuvre de structures de données et de mécanismes d'exécution des programmes API 9.1. Mise en œuvre efficiente de structures de données et de mécanismes d'exécution des programmes API			0 ou 05
10. Application de fonctions avancées de programmation 10.1. Application correcte de fonctions avancées de programmation (régulation, gestion des alarmes, etc.)			0 ou 05
11. Réalisation des opérations de configuration matérielle et logicielle des API 11.1. Réalisation correcte des opérations de configuration matérielle et logicielle des API			0 ou 10
12. Paramétrage des entrées/sorties, des temporisations, des seuils d'alarmes, etc 12.1. Paramétrage exacte des entrées/sorties, des temporisations, des seuils d'alarmes, etc			0 ou 10
13. Respect des procédures de mise en service et de raccordement des API au réseau électrique 13.1. Respect scrupuleux des procédures de mise en service et de raccordement des API au réseau électrique			0 ou 05
14. Interprétation des indicateurs de performance des API 14.1. Interprétation correcte des indicateurs de performance des API			0 ou 05
15. Détection des dysfonctionnements et identification précise de leurs causes 15.1. Détection juste des dysfonctionnements et identification précise de leurs causes			0 ou 10
16. Interprétation des données de mesure et des informations de supervision des API 16.1. Interprétation juste des données de mesure et des informations de supervision des API			0 ou 10
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 11.1, 12.1, 15.1, 16.1			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : SIPR10	
N° et libellé de la compétence	10. Surveiller en continu les indicateurs de performance du réseau électrique (tension, courant, fréquence, etc.)		Durée d'apprentissage	75 heures
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les principaux indicateurs de performance du réseau électrique	Processus	1. Identification des grandeurs électriques à surveiller	1.1. Identification précise des grandeurs électriques à surveiller (tension, courant, fréquence, etc.)	05
		2. Détermination des seuils de fonctionnement normal et des limites acceptables	2.1. Détermination exacte des seuils de fonctionnement normal et des limites acceptables	05
		3. Prise en compte des exigences réglementaires et des standards	3.1. Prise en compte des exigences réglementaires et des standards de qualité électrique applicables	05
		4. Sélection des indicateurs représentatifs	4.1. Sélection judicieuse des indicateurs représentatifs	10
Configurer et paramétrer les systèmes de télésurveillance et de télémesure		5. Configuration des capteurs et des appareils de mesure sur le réseau	5.1. Configuration correcte des capteurs et des appareils de mesure	10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : SIPR10
N° et libellé de la compétence	10. Surveiller en continu les indicateurs de performance du réseau électrique (tension, courant, fréquence, etc.)		Durée d'apprentissage 75 heures
	Processus Produit		sur le réseau électrique
		6. Paramétrage des systèmes de télésurveillance	6.1. Paramétrage correct des systèmes de télésurveillance 10
		7. Intégration des équipements de télésurveillance au système de gestion du réseau	7.1. Intégration efficace des équipements de télésurveillance au système de gestion du réseau 10
		8. Vérification du bon fonctionnement et de la fiabilité du système de télésurveillance	8.1. Vérification rigoureuse du bon fonctionnement et de la fiabilité du système de télésurveillance 05
Effectuer un suivi régulier des données de performance du réseau	Processus Produit	9. Interprétation des données de performance en temps réel	9.1. Consultation régulière des données de performance en temps réel 10 9.2. Interprétation des données de performance en temps réel
		10. Identification des périodes de fonctionnement critique ou anormal du	10.1. Identification précise des périodes de 10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : SIPR10	
N° et libellé de la compétence	10. Surveiller en continu les indicateurs de performance du réseau électrique (tension, courant, fréquence, etc.)		Durée d'apprentissage	75 heures
		réseau	fonctionnement critique ou anormal du réseau	
		11. Mise en place d'un système de reporting et de suivi des données de performance	11.1. Mise en place efficace d'un système de reporting et de suivi des données de performance	05
Interpréter les évolutions des indicateurs	Processus Produit	12. Interprétation des écarts entre les valeurs mesurées et les seuils de fonctionnement normal	12.1. Interprétation fine des écarts entre les valeurs mesurées et les seuils de fonctionnement normal	10
		13. Formulation de recommandations de correction des défauts	13.1. Formulation claire de recommandations de correction des défauts	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : SIPR10
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité	
N° et énoncé de la compétence	10. Surveiller en continu les indicateurs de performance du réseau électrique (tension, courant, fréquence, etc.)	Durée : 75 h
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Surveiller en continu les indicateurs de performance du réseau électrique (tension, courant, fréquence, etc.). ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 5 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p>		
Déroulement de l'épreuve		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'identifier les principaux indicateurs de performance du réseau électrique.</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, de configurer et paramétrer les systèmes de télésurveillance et de télémesure, d'effectuer un suivi régulier des données de performance du réseau et d'interpréter les évolutions des indicateurs.</p> <p>La mise en situation professionnelle (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances pratiques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<ul style="list-style-type: none"> - Écrans de visualisation du réseau (synoptiques, schémas unifilaires, etc.) - Systèmes de télésurveillance et de téléconduite (capteurs, actionneurs, automates, etc.) - Outils de communication (téléphone, radio, etc.) pour coordonner les interventions - Accès sécurisé aux bases de données techniques et opérationnelles 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle); • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : SIPR10	
Métier	Administrateur de réseau d'électricité		
N° et énoncé de la compétence	10. Surveiller en continu les indicateurs de performance du réseau électrique (tension, courant, fréquence, etc.)		
Nom de l'apprenant:			
Établissement d'enseignement:			
Date de l'évaluation:		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
Signature du formateur:		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Identification des grandeurs électriques à surveiller 1.1. Identification précise des grandeurs électriques à surveiller (tension, courant, fréquence, etc.)			0 ou 05
2. Détermination des seuils de fonctionnement normal et des limites acceptables 2.1. Détermination exacte des seuils de fonctionnement normal et des limites acceptables			0 ou 05
3. Prise en compte des exigences réglementaires et des standards 3.1. Prise en compte des exigences réglementaires et des standards de qualité électrique applicables			0 ou 05
4. Sélection des indicateurs représentatifs 4.1. Sélection judicieuse des indicateurs représentatifs			0 ou 10
5. Configuration des capteurs et des appareils de mesure sur le réseau 5.1. Configuration correcte des capteurs et des appareils de mesure sur le réseau électrique			0 ou 10
6. Paramétrage des systèmes de télésurveillance 6.1. Paramétrage correct des systèmes de télésurveillance			0 ou 10
7. Intégration des équipements de télésurveillance au système de gestion du réseau 7.1. Intégration efficace des équipements de télésurveillance au système de gestion du réseau			0 ou 10
8. Vérification du bon fonctionnement et de la fiabilité du système de télésurveillance 8.1. Vérification rigoureuse du bon fonctionnement et de la fiabilité du système de télésurveillance			0 ou 05
9. Interprétation des données de performance en temps réel 9.1. Consultation régulière des données de performance en temps réel			0 ou 10

FICHE D'ÉVALUATION		Code : SIPR10	
Métier	Administrateur de réseau d'électricité		
N° et énoncé de la compétence	10. Surveiller en continu les indicateurs de performance du réseau électrique (tension, courant, fréquence, etc.)		
9.2. Interprétation des données de performance en temps réel			
10. Identification des périodes de fonctionnement critique ou anormal du réseau 10.1. Identification précise des périodes de fonctionnement critique ou anormal du réseau			0 ou 10
11. Mise en place d'un système de reporting et de suivi des données de performance 11.1. Mise en place efficace d'un système de reporting et de suivi des données de performance			0 ou 05
12. Interprétation des écarts entre les valeurs mesurées et les seuils de fonctionnement normal 12.1. Interprétation fine des écarts entre les valeurs mesurées et les seuils de fonctionnement normal			0 ou 10
13. Formulation de recommandations de correction des défauts 13.1. Formulation claire de recommandations de correction des défauts			0 ou 05
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : DDDP11	
N° et libellé de la compétence	11. Diagnostiquer les dysfonctionnements et les pannes dans un réseau électrique		Durée d'apprentissage	75 heures
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les symptômes et les causes potentielles des dysfonctionnements	Processus Produit	1. Interprétation des alarmes et des messages d'erreur des systèmes de télésurveillance	1.1. Interprétation juste des alarmes et des messages d'erreur des systèmes de télésurveillance	10
		2. Repérage des zones ou des équipements défaillants	2.1. Repérage précis des zones ou des équipements défaillants	10
		3. Détermination des causes les plus fréquentes de dysfonctionnements	3.1. Détermination exacte des causes les plus fréquentes de dysfonctionnements	10
Localiser et caractériser les pannes	Processus Produit	4. Utilisation des appareils de mesure et d'analyse électrique	4.1. Utilisation efficace des appareils de mesure et d'analyse électrique	10
		5. Détermination de la nature et de l'étendue des pannes	5.1. Détermination exacte de la nature et de l'étendue des pannes (court-circuit, surcharge, défaut d'isolement, etc.)	10
		6. Interprétation des informations des	6.1. Interprétation judicieuse des	10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : DDDP11	
N° et libellé de la compétence	11. Diagnostiquer les dysfonctionnements et les pannes dans un réseau électrique		Durée d'apprentissage	75 heures
		systèmes de télésurveillance	informations des systèmes de télésurveillance	
		7. Vérification des caractéristiques des pannes	7.1. Vérification rigoureuse des caractéristiques des pannes	10
		8. Utilisation des journaux d'événements, des rapports d'intervention et des données de suivi	8.1. Utilisation efficiente des journaux d'événements, des rapports d'intervention et des données de suivi	10
Interpréter les données techniques et les historiques de maintenance	Processus	9. Identification des tendances et des récurrences dans les pannes et les dysfonctionnements	9.1. Identification précise des tendances et des récurrences dans les pannes et les dysfonctionnements	10
		10. Mise en relation des données techniques avec les symptômes observés	10.1. Mise en relation efficiente des données techniques avec les symptômes observés	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : DDDP11
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité	
N° et énoncé de la compétence	11. Diagnostiquer les dysfonctionnements et les pannes dans un réseau électrique	Durée : 75 h
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Diagnostiquer les dysfonctionnements et les pannes dans un réseau électrique ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 05 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p>		
Déroulement de l'épreuve		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'interpréter les données techniques et les historiques de maintenance.</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'identifier les symptômes et les causes potentielles des dysfonctionnements et de localiser puis caractériser les pannes.</p> <p>La mise en situation professionnelle (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances pratiques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<ul style="list-style-type: none"> - Outils de gestion de la maintenance (GMAO, planificateurs, etc.) - Systèmes de télésurveillance et de téléconduite du réseau - Moyens de communication (téléphone, radio, visioconférence, etc.) - Accès aux bases de données techniques et opérationnelles 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle); • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : DDDP11	
Métier	Administrateur de réseau d'électricité		
N° et énoncé de la compétence	11. Diagnostiquer les dysfonctionnements et les pannes dans un réseau électrique		
Nom de l'apprenant:			
Établissement d'enseignement:			
Date de l'évaluation:		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
Signature du formateur:		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Interprétation des alarmes et des messages d'erreur des systèmes de télésurveillance 1.1. Interprétation juste des alarmes et des messages d'erreur des systèmes de télésurveillance			0 ou 10
2. Repérage des zones ou des équipements défaillants 2.1. Repérage précis des zones ou des équipements défaillants			0 ou 10
3. Détermination des causes les plus fréquentes de dysfonctionnements 3.1. Détermination exacte des causes les plus fréquentes de dysfonctionnements			0 ou 10
4. Utilisation des appareils de mesure et d'analyse électrique 4.1. Utilisation efficace des appareils de mesure et d'analyse électrique			0 ou 10
5. Détermination de la nature et de l'étendue des pannes 5.1. Détermination exacte de la nature et de l'étendue des pannes (court-circuit, surcharge, défaut d'isolement, etc.)			0 ou 10
6. Interprétation des informations des systèmes de télésurveillance 6.1. Interprétation judicieuse des informations des systèmes de télésurveillance			0 ou 10
7. Vérification des caractéristiques des pannes 7.1. Vérification rigoureuse des caractéristiques des pannes			0 ou 10
8. Utilisation des journaux d'événements, des rapports d'intervention et des données de suivi 8.1. Utilisation efficiente des journaux d'événements, des rapports d'intervention et des données de suivi			0 ou 10
9. Identification des tendances et des récurrences dans les pannes et les dysfonctionnements 9.1. Identification précise des tendances et des récurrences dans les pannes et les dysfonctionnements			0 ou 10

FICHE D'ÉVALUATION		Code : DDDP11	
Métier	Administrateur de réseau d'électricité		
N° et énoncé de la compétence	11. Diagnostiquer les dysfonctionnements et les pannes dans un réseau électrique		
10. Mise en relation des données techniques avec les symptômes observés 10.1. Mise en relation efficiente des données techniques avec les symptômes observés			0 ou 10
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : APGI12	
N° et libellé de la compétence	12. Appliquer les procédures de gestion des incidents et des urgences		Durée d'apprentissage	75 heures
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier et classer les différents types d'incidents et d'urgences	Processus	1 Identification de la nature des incidents	1.1 Identification précise de la nature des incidents	05
		2 Classification des incidents selon leur gravité, leur étendue et leur impact sur le réseau	2.1 Classification rigoureuse des incidents selon leur gravité, leur étendue et leur impact sur le réseau	10
Mettre en œuvre les procédures d'intervention et de sécurité	Processus Produit	3 Utilisation des équipements et de l'outillage spécialisé	3.1 Utilisation appropriée des équipements et de l'outillage spécialisé	10
		4 Suivi des procédures d'intervention, de dépannage et de remise en service	4.1 Suivi scrupuleux des procédures d'intervention, de dépannage et de remise en service	10
		5 Coordination des équipes et les services	5.1 Coordination efficace avec les équipes et les services concernés	10
Déterminer l'impact des incidents sur le fonctionnement du réseau	Processus	6 Détermination des répercussions des incidents sur la continuité d'alimentation électrique	6.1 Détermination efficace des répercussions des incidents sur la continuité d'alimentation électrique	10

		7 Estimation des délais de remise en service et des conséquences opérationnelles	7.1 Estimation rigoureuse des délais de remise en service et des conséquences opérationnelles	10
Communiquer les informations aux parties prenantes	Processus Produit	8 Transmission des informations sur les incidents	8.1 Transmission rapide et transparente des informations sur les incidents	10
		9 Rédaction de comptes rendus d'intervention détaillés	9.1 Rédaction claire de comptes rendus d'intervention détaillés	10
		10 Collaboration avec les équipes techniques et opérationnelles	10.1 Collaboration étroite avec les équipes techniques et opérationnelles	10
		11 Information des clients et des usagers	11.1 Information régulière des clients et des usagers sur l'évolution de la situation et les délais de rétablissement	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : APCI12
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité	
N° et énoncé de la compétence	12. Appliquer les procédures de gestion des incidents et des urgences	Durée : 75 h
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à «Appliquer les procédures de gestion des incidents et des urgences ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 05 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p>		
Déroulement de l'épreuve		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'identifier et classer les différents types d'incidents et d'urgences et de déterminer l'impact des incidents sur le fonctionnement du réseau.</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique de mettre en œuvre les procédures d'intervention et de sécurité et de communiquer les informations aux parties prenantes.</p> <p>La mise en situation professionnelle (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances pratiques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<ul style="list-style-type: none"> - Outils de gestion de la maintenance (GMAO, planificateurs, etc.) - Systèmes de télésurveillance et de téléconduite du réseau - Moyens de communication (téléphone, radio, visioconférence, etc.) - Accès aux bases de données techniques et opérationnelles 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle); • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION			Code : APCI12							
Métier	Administrateur de réseau d'électricité									
N° et énoncé de la compétence	12. Appliquer les procédures de gestion des incidents et des urgences									
Nom de l'apprenant:			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat										
SUCCÈS	ÉCHEC									
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
Établissement d'enseignement:										
Date de l'évaluation:										
Signature du formateur:										
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS							
1 Identification de la nature des incidents 1.1 Identification précise de la nature des incidents			0 ou 05							
2. Classification des incidents selon leur gravité, leur étendue et leur impact sur le réseau 2.1 Classification rigoureuse des incidents selon leur gravité, leur étendue et leur impact sur le réseau			0 ou 10							
3 Utilisation des équipements et de l'outillage spécialisé 3.1 Utilisation appropriée des équipements et de l'outillage spécialisé			0 ou 10							
4. Suivi des procédures d'intervention, de dépannage et de remise en service 4.1 Suivi scrupuleux des procédures d'intervention, de dépannage et de remise en service			0 ou 10							
5. Coordination des équipes et les services 5.1 Coordination efficace avec les équipes et les services concernés			0 ou 10							
6. Détermination des répercussions des incidents sur la continuité d'alimentation électrique 6.1 Détermination efficiente des répercussions des incidents sur la continuité d'alimentation électrique			0 ou 10							
7. Estimation des délais de remise en service et des conséquences opérationnelles 7.1 Estimation rigoureuse des délais de remise en service et des conséquences opérationnelles			0 ou 10							
8. Transmission des informations sur les incidents 8.1 Transmission rapide et transparente des informations sur les incidents			0 ou 10							
9. Rédaction de comptes rendus d'intervention détaillés 9.1 Rédaction claire de comptes rendus d'intervention détaillés			0 ou 10							
10. Collaboration avec les équipes techniques et opérationnelles 10.1 Collaboration étroite avec les équipes techniques et opérationnelles			0 ou 10							

11 Information des clients et des usagers 11.1 Information régulière des clients et des usagers sur l'évolution de la situation et les délais de rétablissement			0 ou 05
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
MÉTIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : MPEC13	
N° et libellé de la compétence	13. Assurer la maintenance préventive et curative		Durée d'apprentissage	60 heures
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Utiliser les logiciels de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO)	Processus Produit	1 Identification des principales fonctionnalités et modules des logiciels de GMAO	1.1 Identification précise des principales fonctionnalités et modules des logiciels de GMAO	05
		2 Utilisation de l'interface utilisateur et la navigation	2.1 Utilisation correcte de l'interface utilisateur et la navigation	10
		3 Saisie et mise à jour des informations dans la base de données GMAO	3.1 Saisie et mise à jour efficient des informations dans la base de données GMAO	10
		4 Planification des opérations de maintenance préventive sous logiciel	4.1 Planification correcte des opérations de maintenance préventive sous logiciel	10
		5 Génération des rapports et des statistiques de maintenance	5.1 Génération exacte des rapports et des statistiques de maintenance	10
Planifier et ordonnancer les activités de maintenance	Processus Produit	6 Élaboration d'un planning de maintenance	6.1 Élaboration d'un planning de maintenance cohérent et réaliste	05
		7 Utilisation des ressources	7.1 Utilisation efficace des ressources (humaines, matérielles, logistiques)	10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : MPEC13	
N° et libellé de la compétence	13. Assurer la maintenance préventive et curative		Durée d'apprentissage	
		8 Gestion des imprévus et des aléas	8.1 Gestion proactive des imprévus et des aléas	10
Superviser la mise en œuvre des opérations de maintenance	Processus	9 Vérification du respect des procédures, des consignes de sécurité et des habilitations électriques	9.1 Vérification rigoureuse du respect des procédures, des consignes de sécurité et des habilitations électriques	05
		10 Contrôle de la qualité des interventions et des conformités	10.1 Contrôle efficient de la qualité des interventions et des conformités	05
		11 Suivi des indicateurs de performance de la maintenance	11.1 Suivi scrupuleux des indicateurs de performance de la maintenance (taux de disponibilité, coûts, etc.)	10
		12 Identification et mise en œuvre des actions correctives	12.1 Identification et mise en œuvre des actions correctives	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : MPEC13
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité	
N° et énoncé de la compétence	13. Assurer la maintenance préventive et curative	Durée : 60h
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Assurer la maintenance préventive et curative ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 4 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p>		
Déroulement de l'épreuve		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de superviser la mise en œuvre des opérations de maintenance</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'utiliser les logiciels de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO), de planifier et ordonnancer les activités de maintenance.</p> <p>La mise en situation professionnelle (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances pratiques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<ul style="list-style-type: none"> - Outils de gestion de la maintenance (GMAO, planificateurs, etc.) - Systèmes de télésurveillance et de téléconduite du réseau - Moyens de communication (téléphone, radio, visioconférence, etc.) - Accès aux bases de données techniques et opérationnelles 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle); • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION			Code : MPEC13		
Métier	Administrateur de réseau d'électricité				
N° et énoncé de la compétence	13. Assurer la maintenance préventive et curative				
Nom de l'apprenant:					
Établissement d'enseignement:					
Date de l'évaluation:			Résultat		
			SUCCÈS	ÉCHEC	
Signature du formateur:			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON	RÉSULTATS	
1. Identification des principales fonctionnalités et modules des logiciels de GMAO 1.1 Identification précise des principales fonctionnalités et modules des logiciels de GMAO				0 ou 05	
2. Utilisation de l'interface utilisateur et la navigation 2.1 Utilisation correcte de l'interface utilisateur et la navigation				0 ou 10	
3. Saisie et mise à jour des informations dans la base de données GMAO 3.1 Saisie et mise à jour efficace des informations dans la base de données GMAO				0 ou 10	
4. Planification des opérations de maintenance préventive sous logiciel 4.1 Planification correcte des opérations de maintenance préventive sous logiciel				0 ou 10	
5. Génération des rapports et des statistiques de maintenance 5.1 Génération exacte des rapports et des statistiques de maintenance				0 ou 10	
6. Élaboration d'un planning de maintenance 6.1 Élaboration d'un planning de maintenance cohérent et réaliste				0 ou 05	
7. Utilisation des ressources 7.1 Utilisation efficace des ressources (humaines, matérielles, logistiques)				0 ou 10	
8. Gestion des imprévus et des aléas 8.1 Gestion proactive des imprévus et des aléas				0 ou 10	
9. Vérification du respect des procédures, des consignes de sécurité et des habilitations électriques 9.1 Vérification rigoureuse du respect des procédures, des consignes de sécurité et des habilitations électriques				0 ou 05	
10. Contrôle de la qualité des interventions et des conformités 10.1 Contrôle efficace de la qualité des interventions et des conformités				0 ou 05	

FICHE D'ÉVALUATION		Code : MPEC13	
Métier	Administrateur de réseau d'électricité		
N° et énoncé de la compétence	13. Assurer la maintenance préventive et curative		
11. Suivi des indicateurs de performance de la maintenance 11.1 Suivi scrupuleux des indicateurs de performance de la maintenance (taux de disponibilité, coûts, etc.)			0 ou 10
12. Identification et mise en œuvre des actions correctives 12.1 Identification et mise en œuvre des actions correctives			0 ou 10
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : CTDP14	
N° et libellé de la compétence	14. Collecter et traiter les données de performance du réseau électrique		Durée d'apprentissage	75 heures
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Utiliser les systèmes de collecte et de surveillance des données	Processus Produit	1 Utilisation des fonctionnalités et des interfaces des systèmes de collecte et de surveillance	1.1 Utilisation appropriée des fonctionnalités et des interfaces des systèmes de collecte et de surveillance	10
		2 Configuration et paramétrage des systèmes de collecte	2.1 Configuration et paramétrage efficaces des systèmes de collecte	10
		3 Utilisation des méthodes de collecte	3.1 Utilisation efficace des méthodes de collecte	10
		4 Identification et résolution des problèmes liés à la collecte des données	4.1 Identification et résolution des problèmes liés à la collecte des données (pannes, défauts de transmission, etc.)	10
Vérifier la fiabilité et la validité des données	Processus Produit	5 Application des procédures de contrôle et de validation des données	5.1 Application correcte des procédures de contrôle et de validation des données	10
		6 Détection et correction des erreurs, incohérences ou anomalies dans les données	6.1 Détection et correction des erreurs, incohérences ou anomalies dans les données	10
		7 Documentation des processus de vérification et de validation des	7.1 Documentation efficiente des processus de vérification et de	10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : CTDP14	
N° et libellé de la compétence	14. Collecter et traiter les données de performance du réseau électrique		Durée d'apprentissage	
		données	validation des données	
Interpréter les tendances et les écarts de performance	Processus	8 Définition d'indicateurs de performance	8.1 Définition d'indicateurs de performance pertinents et représentatifs de l'état du réseau	05
		9 Interprétation des variations, tendances et écarts observés sur les indicateurs	9.1 Interprétation claire des variations, tendances et écarts observés sur les indicateurs	10
		10 Identification des causes potentielles des écarts de performance	10.1 Identification précise des causes potentielles des écarts de performance	10
		11 Formulation de recommandations	11.1 Formulation de recommandations pour l'amélioration de la performance du réseau	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : CTD14
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité	
N° et énoncé de la compétence	14. Collecter et traiter les données de performance du réseau électrique	Durée : 75 h
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Collecter et traiter les données de performance du réseau électrique ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 05 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p>		
Déroulement de l'épreuve		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'interpréter les tendances et les écarts de performance.</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'utiliser les systèmes de collecte et de surveillance des données, de vérifier la fiabilité et la validité des données.</p> <p>La mise en situation professionnelle (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances pratiques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Systèmes de gestion des données (SCADA, GIS, GMAO, etc.)</i> - <i>Outils d'analyse et de visualisation des données (tableaux de bord, rapports, etc.)</i> - <i>Moyens de communication (ordinateurs, téléphones, visioconférence, etc.)</i> - <i>Accès sécurisé aux bases de données et aux systèmes informatiques</i> 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle); • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION			Code : CTDP14	
Métier	Administrateur de réseau d'électricité			
N° et énoncé de la compétence	14. Collecter et traiter les données de performance du réseau électrique			
Nom de l'apprenant:				
Établissement d'enseignement:				
Date de l'évaluation:			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
Signature du formateur:			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1. Utilisation des fonctionnalités et des interfaces des systèmes de collecte et de surveillance 1.1 Utilisation appropriée des fonctionnalités et des interfaces des systèmes de collecte et de surveillance			0 ou 10	
2. Configuration et paramétrage des systèmes de collecte 2.1 Configuration et paramétrage efficaces des systèmes de collecte			0 ou 10	
3. Utilisation des méthodes de collecte 3.1 Utilisation efficace des méthodes de collecte			0 ou 10	
4. Identification et résolution des problèmes liés à la collecte des données 4.1 Identification et résolution des problèmes liés à la collecte des données (pannes, défauts de transmission, etc.)			0 ou 10	
5. Application des procédures de contrôle et de validation des données 5.1 Application correcte des procédures de contrôle et de validation des données			0 ou 10	
6. Détection et correction des erreurs, incohérences ou anomalies dans les données 6.1 Détection et correction des erreurs, incohérences ou anomalies dans les données			0 ou 10	
7. Documentation des processus de vérification et de validation des données 7.1 Documentation efficace des processus de vérification et de validation des données			0 ou 10	
8. Définition d'indicateurs de performance 8.1 Définition d'indicateurs de performance pertinents et représentatifs de l'état du réseau			0 ou 05	
9. Interprétation des variations, tendances et écarts observés sur les indicateurs 9.1 Interprétation claire des variations, tendances et écarts observés sur les indicateurs			0 ou 10	

FICHE D'ÉVALUATION		Code : CTDP14	
Métier	Administrateur de réseau d'électricité		
N° et énoncé de la compétence	14. Collecter et traiter les données de performance du réseau électrique		
10. Identification des causes potentielles des écarts de performance 10.1 Identification précise des causes potentielles des écarts de performance			0 ou 10
11 Formulation de recommandations 11.1 Formulation de recommandations pour l'amélioration de la performance du réseau			0 ou 05
TOTAL:			/100
Seuil de réussite : 70 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : STGR15	
N° et libellé de la compétence	15. Utiliser les solutions de télégestion du réseau électrique		Durée d'apprentissage	105 heures
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les différentes technologies de télégestion des réseaux électriques	Processus	1 Distinction des différentes technologies de communication et de télégestion	1.1 Distinction précise des différentes technologies de communication et de télégestion (SCADA, RTU, IED, etc.)	05
		2 Utilisation des protocoles de communication	2.1 Utilisation appropriée des protocoles de communication (Modbus, DNP3, IEC 61850, etc.)	10
		3 Détermination des principes de fonctionnement et des caractéristiques des systèmes de télégestion	3.1 Détermination correcte des principes de fonctionnement et des caractéristiques des systèmes de télégestion	05
		4 Détermination des avantages et des limites des différentes technologies	4.1 Détermination efficace des avantages et des limites des différentes technologies	05
Configurer et paramétrer les systèmes de télégestion du réseau	Processus Produit	5 Interprétation des spécifications techniques et des procédures de configuration	5.1 Interprétation juste des spécifications techniques et des procédures de configuration	05
		6 Paramétrage des équipements et systèmes	6.1 Paramétrage précis des équipements et systèmes	10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : STGR15
N° et libellé de la compétence	15. Utiliser les solutions de télégestion du réseau électrique		Durée d'apprentissage
		7 Vérification du bon fonctionnement des configurations et des interfaces	7.1 Vérification rigoureuse du bon fonctionnement des configurations et des interfaces 05
Surveiller et contrôler à distance l'état du réseau électrique	Processus Produit	8 Suivi des indicateurs de performance du réseau	8.1 Suivi en temps réel des indicateurs de performance du réseau à partir des systèmes de télégestion 05
		9 Détection des anomalies et des incidents	9.1 Détection précise des anomalies et des incidents à l'aide des données de télésurveillance 05
		10 Contrôle et régulation du réseau à distance	10.1 Contrôle et régulation du réseau à distance 10
Interpréter les données et les informations des systèmes de télégestion	Processus	11 Interprétation des indicateurs et des tendances	11.1 Interprétation juste des indicateurs et des tendances 05
		12 Formulation d'hypothèses sur les causes des dysfonctionnements	12.1 Formulation d'hypothèses pertinentes sur les causes des dysfonctionnements 05
Réparer les équipements de télégestion	Processus Produit	13 Diagnostic des pannes et des dysfonctionnements des équipements de télégestion	13.1 Diagnostic précis des pannes et des dysfonctionnements des équipements de télégestion 10
		14 Application des procédures de	14.1 Application rigoureuse des 05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité		Code : STGR15	
N° et libellé de la compétence	15. Utiliser les solutions de télégestion du réseau électrique		Durée d'apprentissage	105 heures
		maintenance et de dépannage	procédures de maintenance et de dépannage	
		15 Remise en service des équipements de télégestion défectueux	15.1 Remise en service efficace des équipements de télégestion défectueux	05
		16 Actualisation des configurations et des paramètres post-réparation	16.1 Actualisation efficace des configurations et des paramètres post-réparation	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : STGR15
METIER :	Administrateur de réseau d'électricité	
N° et énoncé de la compétence	15. Utiliser les solutions de télégestion du réseau électrique	Durée : 105 h
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Utiliser les solutions de télégestion du réseau. ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 7 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p>		
Déroulement de l'épreuve		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'identifier les différentes technologies de télégestion des réseaux électriques et d'interpréter les données et les informations des systèmes de télégestion.</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, de configurer et paramétrer les systèmes de télégestion du réseau, de surveiller et contrôler à distance l'état du réseau électrique, de réparer les équipements de télégestion.</p> <p>La mise en situation professionnelle (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances pratiques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<ul style="list-style-type: none"> - Outils d'analyse, de simulation et de modélisation du réseau électrique - Systèmes de gestion des données et d'automatisation du réseau (SCADA, GIS, GMAO, etc.) - Moyens de communication (ordinateurs, téléphones, visioconférence, etc.) - Accès aux bases de données et aux ressources en ligne pertinentes 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle); • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION			Code : STGR15	
Métier	Administrateur de réseau d'électricité			
N° et énoncé de la compétence	15. Utiliser les solutions de télégestion du réseau électrique			
Nom de l'apprenant:				
Établissement d'enseignement:				
Date de l'évaluation:			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
Signature du formateur:			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON	RÉSULTATS
1. Distinction des différentes technologies de communication et de télégestion 1.1 Distinction précise des différentes technologies de communication et de télégestion (SCADA, RTU, IED, etc.)				0 ou 05
2. Utilisation des protocoles de communication 2.1 Utilisation appropriée des protocoles de communication (Modbus, DNP3, IEC 61850, etc.)				0 ou 10
3. Détermination des principes de fonctionnement et des caractéristiques des systèmes de télégestion 3.1 Détermination correcte des principes de fonctionnement et des caractéristiques des systèmes de télégestion				0 ou 05
4. Détermination des avantages et des limites des différentes technologies 4.1 Détermination efficace des avantages et des limites des différentes technologies				0 ou 05
5. Interprétation des spécifications techniques et des procédures de configuration 5.1 Interprétation juste des spécifications techniques et des procédures de configuration				0 ou 05
6. Paramétrage des équipements et systèmes 6.1 Paramétrage précis des équipements et systèmes				0 ou 10
7. Vérification du bon fonctionnement des configurations et des interfaces 7.1 Vérification rigoureuse du bon fonctionnement des configurations et des interfaces				0 ou 05
8. Suivi des indicateurs de performance du réseau 8.1 Suivi en temps réel des indicateurs de performance du réseau à partir des systèmes de télégestion				0 ou 05
9. Détection des anomalies et des incidents 9.1 Détection précise des anomalies et des incidents à l'aide des données de télésurveillance				0 ou 05
10. Contrôle et régulation du réseau à distance 10.1 Contrôle et régulation du réseau à distance				0 ou 10

FICHE D'ÉVALUATION			Code : STGR15
Métier	Administrateur de réseau d'électricité		
N° et énoncé de la compétence	15. Utiliser les solutions de télégestion du réseau électrique		
11. Interprétation des indicateurs et des tendances 11.1 Interprétation juste des indicateurs et des tendances			0 ou 05
12. Formulation d'hypothèses sur les causes des dysfonctionnements 12.1 Formulation d'hypothèses pertinentes sur les causes des dysfonctionnements			0 ou 05
13. Diagnostic des pannes et des dysfonctionnements des équipements de télégestion 13.1 Diagnostic précis des pannes et des dysfonctionnements des équipements de télégestion			0 ou 10
14. Application des procédures de maintenance et de dépannage 14.1. Application rigoureuse des procédures de maintenance et de dépannage			0 ou 05
15. Remise en service des équipements de télégestion défectueux 15.1 Remise en service efficiente des équipements de télégestion défectueux			0 ou 05
16. Actualisation des configurations et des paramètres post-réparation 16.1 Actualisation efficace des configurations et des paramètres post-réparation			0 ou 05
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 2.1, 6.1, 10.1, 13.1			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Samurçay, R., & Pastré, P., 2004, *Stratégie de la formation professionnelle*, Toulouse : Octarès, Vol.1, 187 pages.
2. Lillian Goleniewski and Kitty Wilson Budd, 10 Oct. 2006, "Telecommunications Essentials", Pearson Education, Vol.1, 928 pages.
3. Ian Walden, 23 August 2018, "Telecommunications Law and Regulation", Oxford University Press, 203 pages.
4. Behrouz A. Forouzan, Feb 17, 2012 "Data Communications and Networking», McGraw-Hill Education, Vol.1, 1269 pages.
5. Samuel Leffler, Travis Russell, and Keir G. Davis, 17 Oct. 2009, «Telecommunications Systems and Technologies", Addison-Wesley Professional, Vol.1, 418 pages.
6. Dharma Prakash Agrawal and Qing-An Zeng, 1 janv. 2015, «Introduction to Wireless and Mobile Systems», Cengage Learning, Vol.2, 640 pages.
7. Gérard Gélard and Jean-Pierre Morin, 11 June 2019, "Telecommunications Networking and Internet Protocols", Wiley-ISTE, Vol.1, 205 pages.
8. Mark Grayson, Kevin Shatzkamer, and Scott Wainner, 11 juin 2009, "IP Design for Mobile Networks», Cisco Press, Vol.1, 552 pages.
9. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, 2007, " Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 77 pages.
10. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, 2007, " Les guides méthodologies d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle ", Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 32 pages.
11. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, 2007, " Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle ", Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 37 pages.
12. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, 2007, " Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle ", Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 30 pages.